

Les

Pavillons infos

Avril 2016 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

DU 27 AU
29 MAI
2016
11^e édition



PAVILLONS
Jazz
FESTIVAL



FESTIVAL VOIX MÊLÉES

17^{ÈME}
ÉDITION

LE RÊVE CANTATE

Auditorium Hector Berlioz
Samedi 11 juin 2016 à 20h30

**CLÔTURE
EXCEPTIONNELLE
DU
FESTIVAL**



CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ
RENSEIGNEMENTS AU 01 41 55 17 60
TARIFS : 10 € Adultes et 5 € Enfants



sommaire

Allo Monsieur Le Sénateur-Maire

01 48 02 75 94

Philippe DALLIER

EN DIRECT

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous en mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. Le Sénateur-Maire Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI.....	1 ^{er} Adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation et aux Activités Périscolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale
Yvon ANATCHKOV.....	2 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER.....	3 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL.....	4 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
Sophie DUBOSC.....	5 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA.....	6 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER.....	7 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE.....	8 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances
Martine CUMIN.....	9 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN.....	10 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Jacqueline DURAND.....	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Sabrina ASSAYAG.....	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Jackie SIMONIN.....	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants

Permanence : Le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

- **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.
- **Par courrier** à : M. Le Sénateur-Maire (ou au service destinataire)
Hôtel de ville – Place Charles-de-Gaulle – 93320 – Les Pavillons-sous-Bois
- **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- **Consultez également le site Internet de la ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 99 avril 2016.
Tirage : 12 000 ex.

- **Directeur de publication** : Philippe Dallier
- **Rédaction, photos** : Service Communication, Florence Gadroy
Tél. : 01 48 02 75 81
- **Régie Publicitaire** : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- **Infographie-Impression** : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- **Distribution** : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Travaux de voirie
- Inauguration multi-accueil A petits Pas
- Budget primitif 2016
- Séjours été
- Inscriptions
- Réunions de quartier
- Environnement
- CCAS

18

ECHOS

22

CULTURE

29

ASSOCIATIONS

34

SPORTS

36

INFOS PRATIQUES

37

EXPRESSION POLITIQUE

38

INFOS SERVICES

Courant fort
Courant faible

Etablissement VITRANT

Electricité générale

Particuliers
Magasins
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage *Shia Tsu*
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

LORENTZ

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois



ETS MANGERET SARL

ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74
diminojl@gmail.com

www.di-mino.fr

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasin
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

FOUCAULT

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



éditorial

Après 19 années sans augmentation de la part communale des impôts locaux, nous sommes malheureusement contraints de vous demander un effort.

Vous en avez certainement entendu parler, toutes les communes de France subissent de plein fouet, depuis 2013, la baisse des dotations de l'État. Jusqu'ici, nous y avons fait face mais ce n'est plus possible.

En quatre ans, le gouvernement a déjà réduit de 1,7 million d'euros ce qu'il nous verse chaque année pour faire fonctionner nos services.

Comme si tout cela ne suffisait pas, le département de Seine-Saint-Denis vient de décider, du jour au lendemain, sans aucun préavis, de supprimer les subventions de fonctionnement pour les crèches communales. Nous perdons ainsi 280.000 euros par an.

Côté dépenses, le gouvernement répète que nous n'avons qu'à faire des économies mais ne cesse d'aggraver nos charges : réforme des rythmes scolaires (150.000 euros), augmentation de la TVA (100.000 euros), augmentation de 1,2% de la valeur du point de la fonction publique (200.000 euros).

Entre la baisse de nos dotations et l'augmentation des dépenses imposées par l'État, ce sont déjà plus de 2,4 millions d'euros que nous avons déjà perdus, soit, chaque année, l'équivalent de 16,32% de nos recettes fiscales.

Que faire face à cette situation ? Il n'est pas question d'augmenter les impôts dans les mêmes proportions. Ce serait absolument insupportable.

Nous limitons donc, le plus possible, l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Mais notre Ville n'a jamais vécu dans l'opulence. Nos dépenses de fonctionnement par habitant sont inférieures de 10% aux villes comparables. Il n'y a donc guère de possibilités de ce côté là.

Nous réduirons également, comme toutes les collectivités territoriales, nos investissements. Ce n'est pas une bonne chose, à long terme, mais nous ne retomberons pas dans la spirale infernale de la dette, où la gauche nous avait jeté entre 1989 et 1995, et dont nous sommes péniblement sortis après 15 ans d'efforts.

Nous avons donc fait le choix, contraints et forcés, d'une hausse des impôts locaux de 4% qui nous rapportera 590.000 euros et une hausse de 3% des prix des services municipaux qui en rapportera 40.000. Cela représente moins de la moitié des sommes perdues cette année seulement.

Je sais bien que cela ne vous consolera pas, mais il est bon de savoir que, malgré cette hausse, les taux des impôts locaux aux Pavillons-sous-Bois seront encore très inférieurs à la moyenne du département qui bat, comme toujours, des records mais inférieurs aussi à la moyenne nationale d'environ 5%.

Que ferons-nous l'an prochain ? Cela dépendra des décisions de l'État. Nous ne pouvons plus supporter de nouvelles baisses de nos dotations ou de nouvelles charges imposées par l'État sans les répercuter en hausse d'impôts. Souhaitons que le gouvernement en prenne conscience.

Philippe DALLIER,
Votre Maire

Travaux dans la Ville

Depuis le début du printemps, les services de la Ville procèdent à des travaux de voirie répartis sur plusieurs secteurs.

Nouveau cimetière

Afin de faciliter les déplacements piétons, les allées en pavés ont été recouvertes d'enrobé.

Budget : 90.000€



Allée Marie

Au cours de travaux qui se sont déroulés mi-mars, l'enrobé des trottoirs a été refait.

Budget : 31.000€

Square Jean Moulin

Les allées du square, à proximité de la salle Jean Moulin, étaient très dégradées; elles ont été refaites en stabilisé fin mars.

Budget : 14.000€

Avenue

John-Fitzgerald-Kennedy

Une réfection au niveau des places de stationnement est en cours de réalisation

Budget : 63.000€

Stade Léo Lagrange

Le terrain stabilisé gris, situé devant le gymnase, sera entièrement refait à la rentrée. Après une première étape de décaissement un nouveau revêtement sera posé.

Budget : 123.000€



Allée Camille Desmoulins

Pose d'un ralentisseur de type trapézoïdal afin de réduire la vitesse des véhicules à l'approche du rond-point Quesnay.

Budget : 8.000€

Allée Robinet

Après avoir recueilli l'avis des riverains au cours d'une consultation individuelle, la Ville a procédé, selon leurs vœux, à la matérialisation du stationnement au sol de manière unilatérale.

Travaux de débranchement du T4

Dans le cadre du dispositif de proximité, des permanences sont organisées tous les **jeudis matins, de 9h30 à 11h30**, à l'Hôtel de Ville des Pavillons-sous-Bois. Un agent est présent afin de répondre aux questions des riverains.

Parallèlement à cette démarche, vous pouvez aussi prendre contact par téléphone au 09 70 75 77 00 ou poser vos questions directement sur le site Internet : www.tramway-t4.fr.

Si vous êtes commerçant ou professionnel, une médiatrice commerciale est là, pour vous renseigner au 01 48 95 10 92 ou par courriel : mediateur-commerces@tramway-t4.fr





Multi-accueil A Petits Pas : inauguration

Samedi 5 mars 2016, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a inauguré le multi-accueil A Petit Pas, en présence des élus de la Ville, de Philippe Scarfogliéro, administrateur de la CAF, du personnel de cette nouvelle structure et des parents.

Devenu un bâtiment vieillissant, le multi-accueil Georges Pompidou a été relocalisé sur la Nationale 3, à l'angle de l'allée Pierre-et-Marie-Curie. Cet établissement offre une capacité de 33 places, soit 10 places supplémentaires. Désormais, cette nouvelle structure, construite sur une surface d'environ 300 m², accueillera les enfants âgés de 1 an jusqu'à leur entrée à l'école maternelle selon un mode d'accueil à temps plein, occasionnel ou partiel afin de répondre au mieux aux besoins des parents.



Toute l'équipe du multi-accueil et du Service Technique Municipal

Budget

- Achat du local brut : 748.613 €
- Etudes architecturales et travaux d'aménagement : 643.000 €

Subventions :

- Conseil départemental : 45.000 €
- CAF :
 - 254.200 € de subvention au titre des Fonds Nationaux,
 - 39.506 € de subvention sur les Fonds Locaux
 - 39.506 € consentis sous forme de prêt



Philippe Dallier, Sénateur-Maire, Annick Gartner, Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance, Sonia Dezalais, Directrice de la structure et Philippe Scarfogliéro, Administrateur de la CAF



Budget primitif 2016

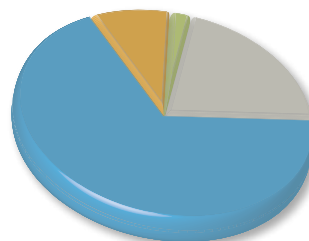


Serge Carbonnelle
Adjoint au Maire délégué
aux Finances

- **Après 19 années consécutives sans modification des taux communaux, nous sommes contraints de voter une augmentation de 4%.**
- **Dépenses d'équipement : 7.996.918€**
- **Emprunt : 635.000€**

Budget primitif 2016

Investissement	8.877.293,00 €
Fonctionnement	30.820.652,39 €
Autofinancement	3.962.319,00 €
Opérations d'ordre (fonctionnement et investissement)	952.154,52 €
TOTAL	44.612.418,91 €



Contexte général

Pour redresser les comptes publics, le gouvernement a décidé, sur la période 2015-2017, un plan d'économies de 50 milliards d'euros.

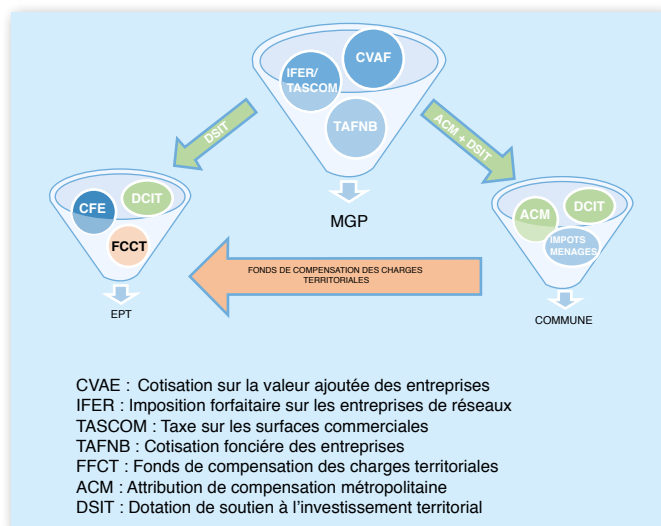
2016 est la deuxième année d'application du plan d'économies qui se traduit par une baisse de 3,67 milliards d'euros des dotations versées par l'Etat aux collectivités territoriales.

Le total des pertes cumulées sera pour les collectivités de - 28 milliards par rapport à 2013, provoquant ainsi un sévère déséquilibre des budgets de manière pérenne. A cela s'ajoute de nouvelles charges pour les communes : l'Etat, pour ne pas augmenter les impôts, transfère aux collectivités de nouvelles dépenses et inflige des diminutions des compensations fiscales.

Nouvelle donne : la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) au 1^{er} janvier 2016.

La MGP s'organise en établissements Publics Territoriaux (EPT). Notre commune relève de l'EPT 9 « Grand Paris, Grand Est » regroupant ainsi 14 communes.

Premières conséquences, la MGP et l'EPT percevront la fiscalité économique des communes : CVAE, IFR, TASCOM, CFE etc... mais ils nous les reverseront sur les bases perçues en 2015 ; ainsi, nous perdrons, nous communes, tout le dynamisme de ces taxes ; il s'agit d'une perte définitive, seuls la MGP et l'EPT en seront bénéficiaires.



Conséquences concrètes pour le budget 2016

Au global, nous perdons plus de 1,1 million d'euros, cette perte ne découle pas du choix de la municipalité, mais nous devons l'assumer financièrement.

En revanche, la ville ne sera pas contributrice au FPIC cette année, soit 615.000 € qui ne seront pas à verser.
 FPIC : Fonds de péréquation entre communes dites "riches" et celles qui le sont moins.

Dans ce contexte sans précédent de baisse des dotations de l'Etat, entre autres, la municipalité, après 19 années sans augmentation des taux communaux, se voit contrainte d'augmenter le taux voté par le Conseil Municipal de +4%.

Baisse de la dotation Globale de Fonctionnement et des compensations fiscales de 2012 à 2015	- 940.696,00 €
Baisse de la dotation Globale de Fonctionnement en 2016	- 575.000,00 €
Baisse des compensations fiscales en 2016	- 90.499,00 €
Suppression brutale par le Département des subventions versées pour le fonctionnement de nos crèches	- 280.000,00 €
Hausse de 1,2% du point d'indice des fonctionnaires sur deux ans	- 200.000,00 €
Sous-total des pertes 2016	1.145.499,00 €
TOTAL des pertes de 2012 à 2016 Soit l'équivalent de près de 15 points d'impôt.	2.086.195,00 €

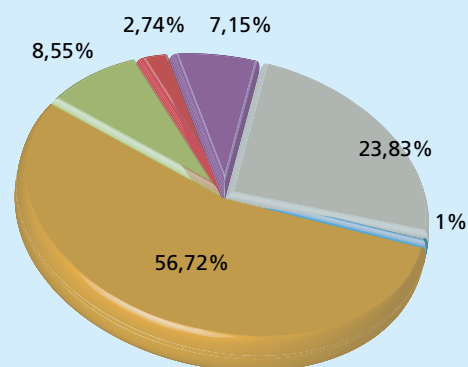
■ Présentation du budget 2016

Les dépenses et recettes de fonctionnement

Les dépenses augmentent de 6,66% par rapport au réalisé 2015, alors que les recettes réelles de fonctionnement n'augmentent que de 1,6%.

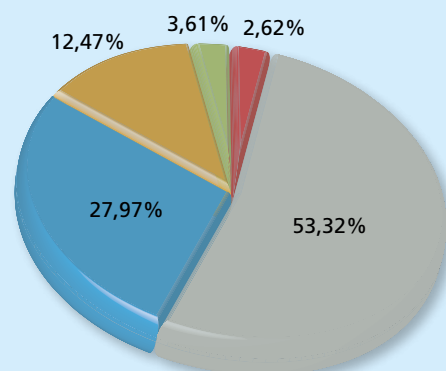
Dépenses de fonctionnement 2016

Dépenses courantes de fonctionnement	7.345.826,39 €
Intérêts des emprunts	309.641,00 €
Charges du personnel	17.482.117,00 €
Subventions et participations	2.634.328,00 €
dont Subventions aux associations	1.160.118,00 €
dont Subvention au CCAS	550.000,00 €
dont Contribution service incendie	356.177,00 €
TOTAL	27.771.912,39 €
Prélèvement au titre du FNGIR	843.661,00 €
Reversement au Territoire du coût des OM	2.205.079,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement	30.820.652,39 €
Autofinancement brut de la section d'investissement	3.962.319,00 €
Opération d'ordre	160.300,00 €
TOTAL DES DEPENSES (ordre + réel) DE FONCTIONNEMENT	34.943.271,39 €



Recettes de fonctionnement 2016

Impôts et taxes	18.630.792,00 €
Dotations et subventions	9.774.457,00 €
dont Dotation Globale de Fonctionnement	2.572.341,00 €
dont Dotation de compensation métropolitaine	4.525.768,00 €
et subvention CAF et Département centre de loisirs	1.919.036,00 €
Produit des services (crèches, cantines, conservatoire, CMS...)	4.358.551,00 €
Autres recettes (dont redevance marchés 353.040 €)	1.102.042,00 €
Excédent du budget annexe de l'Eau et l'Assainissement	917.129,39 €
Opération d'ordre	160.300,00 €
TOTAL	34.943.271,39 €



Les charges de personnel progressent de +2,7%, intégrant la revalorisation de 1,2% du point d'indice de rémunération des fonctionnaires imposées par l'Etat (+0,6% à compter du 1^{er} juillet 2016 et +0,6% à compter du 1^{er} février 2017) auxquelles s'ajoutent les traditionnelles progressions d'échelons etc...

Dans le cadre de la nouvelle structure de la Loi NOTRe, le budget Eau et Assainissement est dissous, c'est l'EPT qui assure cette compétence. En conséquence, le résultat libre d'affectation de 917.129,39€ est intégré dans le budget de la Ville, du moins pour l'instant. Cette somme pourrait être reversée à l'EPT ; nous attendons les décisions.

Les produits des services subiront une revalorisation à hauteur de 3%.

Fiscalité : les taux des valeurs locatives progressent de +1,03% et les taux des impôts ménages de 4%, ainsi les taux communaux passent de 2015 à 2016 :

Les Pavillons-sous-Bois	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation	22,30%	23,19%
Taxe foncier bâti	17,73%	18,44%
Taxe foncier non bâti	27,79%	28,90%

Comparatif des taux avec le Département	Taux moyens départementaux 2015	Les Pavillons-sous-Bois Taux 2016
Taxe d'habitation	25,10%	23,19%
Taxe foncier bâti	21,69%	18,44%
Taxe foncier non bâti	42,96%	28,90%

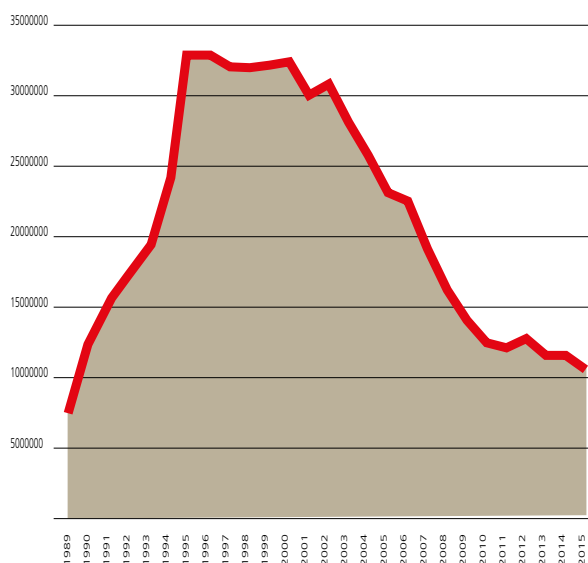
Pour mémoire, la fiscalité Entreprises n'est plus de la compétence des communes.

Toutefois, les bases de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères progressent de 2,85% permettant ainsi de réduire le taux applicable pour 2016 à 7,78% au lieu de 8,15% en 2015, soit une baisse pour les Pavillonnais.

L'épargne nette ou autofinancement net, qui permet de financer les investissements sur fonds propres, est de 3.127.735 € encore cette année et nous permet de réaliser près de 8 millions d'euros d'investissements avec seulement un emprunt de 635.000€. Grâce à une gestion rigoureuse depuis des années, nous avons pu réduire considérablement la dette de la Ville, qui est passée de 32 millions d'euros en 1995 à 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Budget primitif 2016

■ Encours de la dette



Les intérêts de la dette s'élèvent à 217.496€, soit une baisse de - 35,33% par rapport à 2015. Ce résultat est dû à un faible endettement et à la bonne gestion grâce à la renégociation du taux des emprunts.

■ Les principaux investissements

Il est inscrit 1.210.000 € pour l'**extension de l'école Jean Macé** dans le cadre de la création d'une école élémentaire avec l'ouverture de 9 classes à la rentrée 2018. Coût global : 6,8 millions d'euros.

Des travaux de modernisation des bâtiments A et B de l'école Jean Macé ont été entrepris à partir de l'été 2015 pour une durée d'un an, avec une première inscription de 800.000€ en 2015, la seconde tranche pour finaliser les travaux est de 200.000€ sur le BP 2016.

Une enveloppe de 563.000€ sera consacrée à l'entretien de l'ensemble des écoles de la Ville.

Programme de mise en accessibilité des bâtiments conformément au décret relatif à la mise en accessibilité des établissements recevant du public. Montant total sur 3 ans : 1.425.305€ avec une première tranche inscrite au budget 2016 pour 241.874 €.

Modernisation de la vidéosurveillance : il est prévu un déploiement de 4 nouvelles caméras (83.500 €) et la modernisation du système par le remplacement de l'analogique par du numérique (186.000 €).

Travaux de voirie et éclairage public : enfouissement des réseaux d'éclairage public en lien avec ERDF pour un montant de 1 million d'euros. Ces travaux concernent les voies JJ.Rousseau, JL.Rapinat, J.Vallès, Colonel Fabien, Henri, Robillard, Arquebuse, JB.Clément et Chevalier de la Barre.

Une enveloppe supplémentaire de 1,4 million d'euros est prévue pour la rénovation de certaines voies communales.

Comme chaque année, un budget est alloué à l'**entretien courant des bâtiments communaux**, des équipements sportifs et culturels. De même, nous procédons à la modernisation de l'informatique par l'acquisition de nouveaux logiciels.

Dans le cadre du projet ANRU, un avenant transactionnel a été signé entre la Ville et l'aménageur pour un montant de 1.704.506€. Une première tranche de 1 million d'euros avait été inscrite au BP 2015, le solde de 704.506 € est donc intégré au BP 2016.

■ Principaux travaux 2016

Travaux sur les bâtiments	
Divers travaux dans les écoles et crèches	826.691,00 €
dont changement des menuiseries du bâtiment principal et divers travaux d'entretien (sols, plafonds, planchers) à l'école Robillard	175.000,00 €
dont divers travaux à l'école J-V Daubié (préau, agrandissement du réfectoire, séparation fille-garçon des toilettes de la cour, réfection de toitures,...)	95.500,00 €
dont divers travaux à l'école Monceau (cablage informatique, peinture, création d'un espace "centre de loisirs", ...)	63.620,00 €
dont remplacement des menuiseries extérieures à la crèche des Berceaux de l'Ourcq	100.000,00 €
dont divers travaux à la crèche des Petits Voyageurs (changement alarme SSI, climatisation, etc...)	65.959,00 €
Travaux autres bâtiments (conservatoire, bibliothèque, espace des arts...)	771.527,00 €
dont travaux à la bibliothèque (mise aux normes de l'alarme sécurité incendie, ferronnerie et mise en peinture clôture et volets, etc...)	35.000,00 €
dont divers travaux au CECAS (réfection du parquet de la salle P. Noiret, rénovation de la salle Mozart, travaux d'électricité)	42.520,00 €
dont mise aux normes de la coupure électrique au Stade Léo Lagrange	39.240,00 €
dont création et enfouissement d'une ligne téléphonique au gymnase	28.320,00 €
dont réfection des toitures des tennis couverts	30.000,00 €
Aménagement des espaces verts	62.250,00 €
Travaux de voirie	
Enfouissement des réseaux d'éclairage public	1.155.043,00 €
Bail entretien de voirie	1.468.005,00 €
Signalisation et matériel de voirie	65.300,00 €
Nouveaux projets	
Agrandissement de l'école Jean Macé	1.210.000,00 €
Rénovation des bâtiments A et B de l'école Jean Macé (2ème tranche)	193.143,00 €
Mise en accessibilité des bâtiments communaux (1ère tranche)	241.874,00 €
Modernisation de la vidéosurveillance	287.029,00 €
Opérations de démolition / reconstruction de logements sociaux dans le cadre du projet ANRU	704.506,00 €
Acquisitions logiciels, mobiliers et autres pour tous les services communaux	
Renouvellement du parc informatique (ordinateurs, photocopieurs,...)	77.250,00 €
Logiciels	182.532,00 €
meubler pour les écoles, les crèches et l'administration	109.576,00 €
Véhicules utilitaires	59.000,00 €

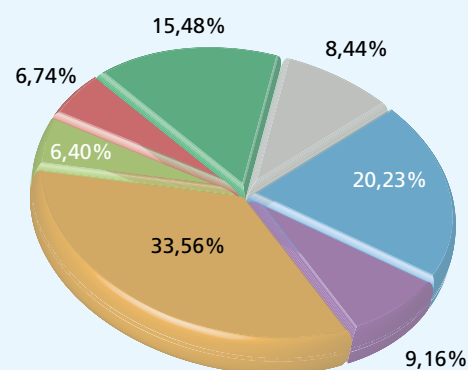
■ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 7.996.918 € et sont financées par :

- Un autofinancement de 3.127.735 €
- Des recettes financières de 1.560.000 € provenant du FCTVA, récupération de la TVA sur les investissements réalisés en 2015.
- De la taxe d'aménagement pour 250.000 €.
- De cessions de terrains pour 1.010.113 € : l'ancien Dojo à France Habitation pour la construction de 17 logements (51 avenue Aristide-Briand) pour 397.683€ et un terrain (59,67 allée d'Athènes) à la société TOLEMECANE pour 612.430 €.
- Des subventions d'investissement :
 - Région : 497.633 € pour l'extension de l'école Jean Macé.
 - Département : 20.000 € (200.000 € sur 10 ans) au titre de la rénovation du gymnase Léo Lagrange.
 - FODDAC : 9.000 € (45.000 € sur 5 ans) au titre de la construction du multi-accueil A Petits Pas.
- Un emprunt de 635.000 € pour compléter le financement de l'année.

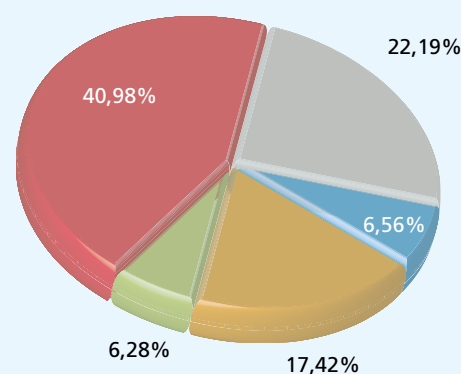
Dépenses d'investissement Principaux postes 2016

Remboursement du capital	815.602,00 €
Nouveaux projets	1.956.046,00 €
dont Mise en accessibilité des bâtiments communaux (1 ^{ère} tranche)	241.874,00 €
dont rénovation des bâtiments A et B de l'école Jean Macé (2 ^{ème} tranche)	193.143,00 €
dont modernisation de la vidéosurveillance	287.029,00 €
dont extension de l'école J. Macé (études et travaux)	1.210.000,00 €
dont rénovation du Pavillon de garde n°1 (études préalables)	24.000,00 €
Travaux bâtiments et voirie	3.245.108,00 €
dont enfouissement des réseaux d'éclairage public	1.155.043,00 €
dont entretien voirie	1.468.005,00 €
Travaux dans les écoles	618.600,00 €
Achats divers	651.281,00 €
dont mobiliers écoles et services municipaux	109.576,00 €
Logiciels	182.532,00 €
Véhicules utilitaires	59.000,00 €
Renouvellement du parc informatique (ordinateurs et photocopieurs notamment)	105.090,00 €
Participation ville aux projets ANRU	704.506,00 €
Acquisitions foncières	886.150,00 €
Sous-total	8.877.293,00 €
Autres (opérations d'ordre + restes à réaliser Eau et Assainissement)	791.854,52 €
TOTAL	9.669.147,52 €



Recettes d'investissement 2016

Dotations	2.145.687,52 €
dont FCTVA	1.560.000,00 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	634.471,00 €
Emprunts	635.000,00 €
Cessions de biens immobiliers	1.684.113,00 €
Autres (dont opérations d'ordre)	607.557,00 €
Autofinancement brut	3.962.319,00 €
TOTAL	9.669.147,52 €



Dernière minute :

Depuis le vote du budget primitif le lundi 4 avril 2016, nous avons reçu le montant exact de la DGF : la Ville déplore une nouvelle perte supplémentaire de 62.000 €

Séjours d'été

Comme chaque année, la ville des Pavillons-sous-Bois, organise des séjours pour les jeunes.

6-12 ans

- **Séjour mer** : La Plaine-sur-Mer en Loire-Atlantique (transport SNCF)
- Dates : du 16 au 29 juillet 2016
- Dates : du 3 au 16 août 2016
- Activités : voile, catamaran, kayak de mer, poney.

Le test d'aptitude aux activités nautiques est obligatoire pour la pratique de la voile ainsi qu'un certificat médical d'aptitude aux activités sportives et nautiques de moins de 3 mois.

- **Séjour campagne** : Saint-Flour, Cantal (transport SNCF)
- Dates : du 9 au 22 juillet 2016
- Dates : du 30 juillet au 12 août 2016
- Activités : Tous les jours, équitation dans le centre équestre situé à 300 mètres du centre. Initiation au biathlon et 1 nuit en bivouac. Piscine dans un centre nautique, accrobranche, grands jeux, veillées.

13-15 ans

- **Séjour mer** : Talmont-Saint-Hilaire en Vendée
- Dates : du 16 au 29 juillet 2016
- Dates : du 13 au 26 août 2016
- Activités : Surf, pêche en mer, pêche à pied. Camping 2 à 3 nuits. Baignades en mer et à la piscine du centre. Equitation, grands jeux collectifs, veillées à thème.

Le test d'aptitude aux activités nautiques et aquatiques effectué sans brassière est obligatoire pour la pratique du surf, du body board ainsi qu'un certificat médical d'aptitude aux activités sportives et nautiques de moins de 3 mois.

Le nombre de places étant limité, les préinscriptions seront enregistrées à partir du **mercredi 4 mai 2016 à 9h** à la Mairie.



Calcul du tarif selon votre quotient familial

Comment calculer le tarif du séjour de votre enfant ?

Calcul du quotient familial (QF) =

Revenu brut global annuel
divisé par 12 mois

Nombre de parts fiscales

Tarifs En €	La Plaine sur-Mer	Talmont Saint-Hilaire	Saint Flour
Quotient familial	6/12 ans	13/15 ans	6/12 ans
QF jusqu'à 245 €	188 €	214,20 €	184,80 €
de 246 € à 493 €	282 €	321,30 €	277,20 €
de 494 € à 739 €	376 €	428,40 €	369,60 €
de 740 € à 988 €	470 €	535,50 €	462,00 €
de 989 € à 1 233 €	564 €	642,60 €	554,40 €
de 1 234 € à 1 481 €	658 €	749,70 €	646,80 €
de 1 482 € à 1 727 €	752 €	856,80 €	739,20 €
de 1 728 € à 1 975 €	846 €	963,90 €	831,60 €
Plus de 1 975 €	893 €	1017,45 €	877,80 €

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Service Enseignement Jeunesse Tél. : 01 48 02 75 97

Inscriptions centres de loisirs et restauration scolaire vacances d'été 2016 et année scolaire 2016/2017

Les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Attention : le nombre de places est limité.

• **Renouvellement**

Votre enfant a fréquenté régulièrement un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2015/2016

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 29 mars 2016
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 5 avril 2016
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 12 avril 2016

• **Nouvelles inscriptions**

Votre enfant n'a pas fréquenté un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2015/2016

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 10 mai 2016
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 17 mai 2016
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 24 mai 2016

DOCUMENTS À FOURNIR

Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, électricité, gaz...),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement RSI pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage, fournir une convention ou une attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vacinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

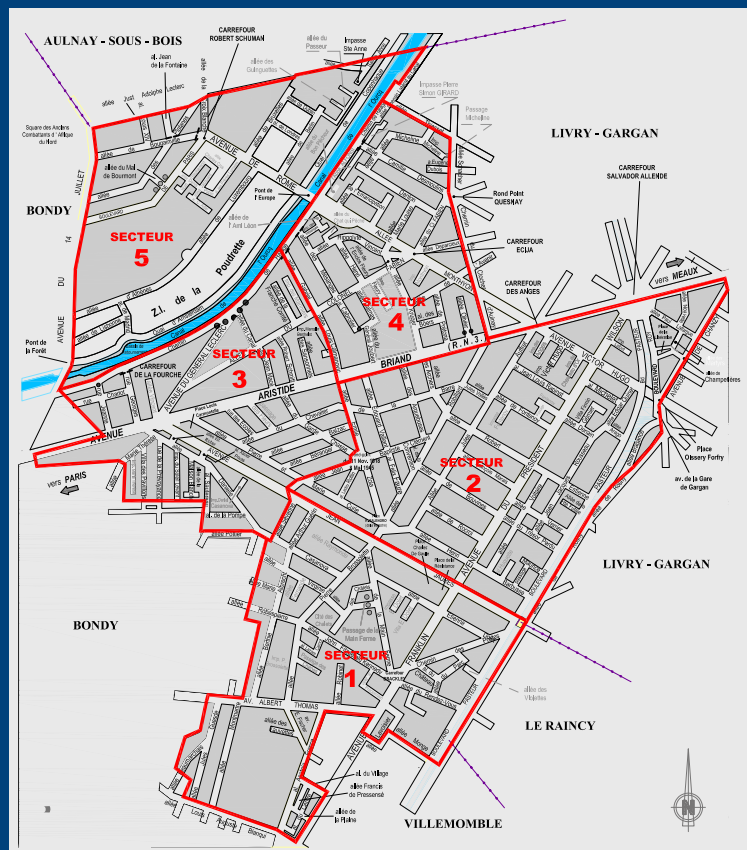
Tout dossier incomplet sera refusé

**Service Enseignement
Jeunesse et Sports
Hôtel de ville-Bureau n°7
Tél. : 01 48 02 75 11/26**

Réunions publiques de quartier

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et les élus de la Ville viendront à votre rencontre dans votre quartier, pour aborder avec vous les sujets qui vous préoccupent, dans votre vie de tous les jours et vous informer sur les projets en cours et à venir.

- Mercredi 18 mai 2016 à 20h
Ecole Pierre Brossolette Secteur 1
- Jeudi 19 mai 2016 à 20h
Ecole Monceau Secteur 2
- Mardi 24 mai 2016 à 20h
Ecole Julie-Victoire Daubié Secteur 3
- Mercredi 25 mai 2016 à 20h
Ecole Marguerite Léopold Secteur 4
- Jeudi 26 mai 2016 à 20h
Ecole Jules Verne Secteur 5



Environnement

Stop aux dépôts sauvages !

Les dépôts sauvages représentent une problématique majeure aux Pavillons-sous-Bois. La Ville déplore le nombre important de déchets abandonnés sur les trottoirs et souhaite combattre ce fléau en mobilisant les services pour gérer efficacement ce problème et condamner les contrevenants. Si, de votre côté, vous constatez un dépôt sauvage, nous vous invitons à le signaler au plus vite à la Police municipale ou aux Services Techniques de la Ville.

A noter : les dépôts sauvages réalisés à l'aide d'un véhicule sur le domaine public sont passibles d'une amende de 5^{ème} classe, d'un montant de 1500€ et peuvent entraîner la confiscation du véhicule.



Services Techniques : 01 48 02 75 93

Police municipale : 01 48 02 87 08

Les Ambassadeurs du tri vous viennent en aide.

La ville des Pavillons-sous-Bois accueille deux ambassadeurs du tri de mi-mars à mi-mai et de mi-septembre à mi-novembre.

Chargés de sensibiliser les usagers aux consignes de tri des emballages et du verre, ils iront à la rencontre des

représentants des habitats collectifs, des commerçants et des Pavillonnais. Des mémos tri seront distribués et des affiches seront apposées dans les parties communes des collectifs.

Sur les poubelles, en cas d'erreur de tri, un autocollant **erreur de tri** sera collé ; les usagers auront alors deux possibilités : laisser leur poubelle pour qu'elle soit collectée avec les déchets ménagers ou corriger leur erreur en retirant les produits non recyclables.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER
EMBALLAGES EN VERRE
BOUTEILLES EN VERRE
POTS ET BOCAUX EN VERRE

À RECYCLER
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON
PAPIERS, EMBALLAGES ET INVOCUES EN CARTON
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER
ORDURES MÉNAGÈRES
ORDURES MÉNAGÈRES
VASSÈLLE EN VERRE OU EN PORCELAINE
OBJETS

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
www.les-pavillons-sous-bois.fr

#SUIVEZMOI
SUIV ECOEMBALLAGES.FR

Logo of the City of Pavillons-sous-Bois and Eco-Emballages.

Espaces verts

En route vers le zéro Phyto

A partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités auront l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des voiries, des espaces verts, des forêts et promenades accessibles ou ouverts au public.

Pour protéger votre santé, la nappe phréatique et la biodiversité, la Ville abandonnera progressivement l'utilisation des pesticides. Cela implique la mise en place de nouveaux apprentissages pour le personnel de la Ville mais aussi un changement de regard des habitants sur les « mauvaises herbes ».

Plantations

Le service des espaces verts a procédé aux plantations de vivaces et de « prairies fleuries » à l'approche du printemps. Ce type de plantations s'inscrit dans une démarche qui vise à réduire la consommation en eau.

Avenue de Chanzy : remplacement des arbres

Tous les arbres malades de l'avenue de Chanzy, situés côté Pavillons-sous-Bois, ont été retirés et remplacés par des Pyrus à fleurs et des liquidambars.



Passeport : pensez à faire renouveler votre passeport

A l'approche de la période des vacances estivales, de nombreuses personnes souhaitent obtenir un passeport. Devant l'accroissement des demandes, les délais s'allongent et c'est pour cette raison qu'il est important de faire vos démarches le plus tôt possible, avant de confirmer votre départ. Nous vous rappelons que chaque dépôt de dossier est uniquement réalisé sur rendez-vous auprès du Service Population.

TIMBRE FISCAL DÉMATÉRIALISÉ

Désormais, il est possible d'acheter un timbre fiscal nécessaire à l'obtention d'un passeport biométrique directement en ligne, sur le site : www.timbres.impots.gouv.fr. Ce nouveau système de timbres dématérialisés permet de payer à distance les droits relatifs à l'établissement ou au renouvellement d'un passeport.

Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé en mairie (ou en préfecture pour Paris).



Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives des usagers et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés.

La possibilité d'acheter les timbres auprès d'un centre des finances publiques ou de buralistes agréés est conservée.

Contact : Service Population Hôtel de ville bureau N° 14
Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

CCAS : rendez-vous de printemps

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux Seniors Pavillonnais des animations tout au long de l'année et un voyage au printemps.

Voyage de printemps : l'Alsace

Du 25 mai au 1^{er} juin 2016

Séjour détente à la Petite-Pierre et visite de l'Alsace en car. Au cœur du parc naturel régional des Vosges du Nord, vous irez à la découverte de l'Alsace authentique, région de caractère, d'histoire et de gastronomie.

Inscriptions auprès du CCAS du 1^{er} mars au 29 avril 2016.
Tél. : 01 48 02 75 63



Thé dansant

Un dimanche par mois, le CCAS propose un thé dansant organisé par l'orchestre Dany Salmon (entrée payante) à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

Rendez-vous 2016 :
Dimanche 24 avril 2016
Dimanche 15 mai 2016
Dimanche 19 juin 2016

Plan canicule : faites -vous connaître auprès du CCAS

Plan canicule pour les personnes isolées

Dans le cadre du plan canicule mis en place depuis 2003, les personnes isolées sont invitées à se faire connaître auprès des services du CCAS afin de pouvoir leur venir en aide. Les inscriptions doivent nous parvenir avant le 15 juin 2016.

Ce questionnaire s'adresse :

- aux personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- aux personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- aux personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité.

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les réponses à ce questionnaire sont facultatives. Le Centre Communal d'Action Sociale sera destinataire des données. Vous disposez auprès de celui-ci d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Selon la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant dans ce document sont confidentielles et font l'objet d'un droit d'accès.

A retourner au CCAS
Mairie des Pavillons-sous-Bois
Maison des services Publics
Claude Erignac
1 Allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 47/63

Des informations essentielles :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____

Des informations complémentaires :

Bâtiment : _____ Etage : _____ Porte : _____ code : _____

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Son adresse et son numéro de téléphone : _____

Nom et numéro de téléphone de la personne possédant un double de vos clés : _____

Coordonnées du service d'aide intervenant à votre domicile : _____

Date _____ Signature _____

(préciser le cas échéant le nom et la qualité de la personne qui a effectué la demande)

Permanences gratuites pour l'habitat

Depuis plusieurs mois, la ville des Pavillons-sous-Bois a mis en place des permanences mensuelles et gratuites, avec l'organisme SOLIHA* pour soutenir les pavillonnais dans leurs démarches de travaux :

- Conseils techniques.
- Conseils financiers.
- Subventions.
- Déductions fiscales.

Ces permanences se déroulent, **le 2^{ème} jeudi matin de chaque mois** de 9h à 12h.

A l'Hôtel de Ville des Pavillons-sous-Bois, dans le bureau des permanences, à l'accueil.

Prochaines dates de permanence :

Jeudi 14 avril 2016

Jeudi 12 mai 2016

Jeudi 9 juin 2016

*Le PACT DE L'EST PARISIEN a changé de nom et s'appelle désormais SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Permanence avec ou sans rendez-vous

Tél. : 01 49 88 60 41

Forum santé : Mercredi 25 mai 2016



La Mission Locale de Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois et une vingtaine de professionnels de santé et d'associations vous invitent au **Forum santé « actifs et en bonne santé »** qui se déroulera le mercredi 25 mai 2016 de 10h00 à 16h30 à Médiathèque Robert Calmèjane 118 Grande Rue Villemomble.

Cette manifestation sera axée sur la prévention, l'accès aux droits, aux soins et au bien-être, avec le concours de nombreuses associations et organismes du secteur. L'objectif étant de regrouper au même endroit les professionnels de la santé, du social et du milieu associatif local qui seront disponibles pour répondre à toutes les interrogations, voire pour vous orienter vers les bons interlocuteurs en fonction de votre demande.

De nombreux ateliers marqueront la journée : une initiation à la zumba, des tables rondes sur diverses thématiques, des dépistages gratuits et anonymes (bucco-dentaire, ophtalmique, VIH, ...), un simulateur de l'état alcoolique pour la conduite, initiation aux activités sportives, etc.

Il est conseillé aux participants de se munir de leur carte Vitale ou d'une attestation de sécurité sociale.

Forum Santé
Mercredi 25 mai 2016
Médiathèque Robert Calmèjane
118 Grande Rue Villemomble

T Zen 3 : l'enquête publique débutera fin mai 2016

Le projet du T Zen 3 porte sur la réalisation d'un nouveau mode de transport en site propre sur la RN3, reliant Paris (19^{ème}) à la Gare de Gargan des Pavillons-sous-Bois.

L'enquête publique du T Zen 3 constituera une nouvelle phase d'information et d'expression, dans la continuité de la concertation de 2011 et des différentes rencontres avec les communes et les acteurs du territoire.

Son objectif est d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet afin d'éclairer les décisions des deux maîtres d'ouvrage. À la lumière du dossier d'enquête publique et des autres supports réalisés (dépliant, dossier d'information, site Internet), le public pourra exprimer ses observations sur des registres mis à sa disposition dans les permanences de la Commission d'enquête, ou les adresser par courrier à la Commission d'enquête. Les modalités de participation et

d'expression seront communiquées aux riverains du projet sous la forme d'un dépliant au moins une semaine avant le début de l'enquête publique et expliquées sur le site internet. À l'issue de cette enquête, la Commission établira un rapport sur le déroulement de celle-ci et formulera un avis (favorable, favorable avec réserves ou défavorable au projet) en vue de la déclaration de projet.

www.tzen3.com



Crédit : STIF



Conseils municipaux

Extraits des principales délibérations du Conseil municipal du lundi 7 mars 2016.

■ Débat d'orientations budgétaires 2016

Conformément au Code des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 3.500 habitants ont pour obligation de débattre, lors du Conseil municipal, sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget. Le rapport des orientations budgétaires a pour objectif d'apporter des informations sur l'évolution de la situation financière de la Ville et de débattre des orientations budgétaires à venir.

35 votants – Vote à l'Unanimité
PREND ACTE du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2016.

■ 2016.00025 Marché public

L'entreprise API est titulaire du marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide pour les structures municipales de la petite enfance. Aujourd'hui, il est nécessaire de passer un avenant suite à l'ouverture d'une nouvelle structure, "A Petits Pas".

35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions
(M. DENY – Mme CALISIR – M. CHLEQ)

■ 2016.00026

Marchés d'approvisionnement

Par délibération du 14 décembre 2015, le Conseil municipal a confié, sous la forme d'un contrat d'affermage, la gestion des marchés d'approvisionnement de Chanzy, de La Basoche et des Coquetiers à la société EGS. La dernière version du règlement intérieur des marchés forains datait de

2003, il est donc nécessaire de procéder à une mise à jour. Les modifications concernent : les emplacements et jours de marché, les horaires autorisés, les modalités d'attribution des emplacements, les devoirs des commerçants en termes d'évacuation des déchets et la réaffirmation des sanctions liées aux infractions.

35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions
(M. DENY – Mme CALISIR – M. CHLEQ)

■ 2016.00030

Scolarité

En raison de l'accroissement des naissances, d'un rajeunissement de la population et de la réalisation de programmes immobiliers, la Ville constate une augmentation régulière du nombre d'enfants à scolariser.

Compte tenu des prévisions d'effectifs, de la révision des périmètres scolaires et pour équilibrer au mieux la répartition des élèves suite à la hausse des effectifs, notamment en élémentaire, il convient de transformer l'école maternelle Jean Macé en école primaire afin d'y implanter des classes de niveau élémentaire dès la rentrée 2016. La création des classes élémentaires permettra ainsi d'affecter des élèves d'âge élémentaire du secteur pour la rentrée 2016.

35 votants – Vote à l'Unanimité

■ 2016.00032/33/34

Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, conventions de mise à disposition

L'Etablissement Public Territorial, Grand Paris Grand Est, exerce à compter du 1^{er} janvier 2016, en lieu et place des

communes membres, les compétences définies par l'article L.5219-5 du Code des Collectivités Territoriales : Plan Local d'Urbanisme, Plan climat air-énergie, assainissement et eau, gestion des déchets ménagers et assimilés et Politique de la Ville. L'organisation et la mise en oeuvre se feront progressivement, il est donc nécessaire de signer une convention qui fixe les conditions générales de mise à disposition des services communaux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

■ 2016.00045

Règlement intérieur du stade Léo Lagrange

La Ville met à disposition des groupes scolaires, des associations sportives et des accueils de loisirs, des installations réservées à la pratique du sport, au stade Léo Lagrange. Pour assurer un fonctionnement conforme aux lois et règlements en vigueur, il est nécessaire de fixer les conditions d'accès et d'utilisation des équipements sportifs du stade Léo Lagrange par un règlement intérieur. Ce nouveau règlement a été élaboré pour tenir compte notamment d'un changement d'horaires et d'une recrudescence des actes d'incivilité envers le personnel de gardiennage.

35 votants – Vote à l'Unanimité

Prochain Conseil municipal
Mardi 17 mai 2016 à 20h
en salle des mariages

L'intégralité des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Nommé Sous-Préfet de Saint-Flour, par décret du Président de la République, le 18 mars 2016, Serge Delrieu a, conformément à la loi, démissionné de son poste de Conseiller municipal. Elu de l'opposition de 1989 à 1995, il est devenu 1^{er} adjoint au Maire délégué à la Culture et à la Communication de 1995 à 2007, puis Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication. Philippe Dallier, Sénateur-Maire lui a remis la médaille de la Ville, lors du Conseil municipal du lundi 4 avril 2016, pour saluer son investissement au service des Pavillonnais. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Livre mémoire pour les habitants de la résidence Sainte-Anne

Tous les anciens locataires de la résidence Sainte-Anne avaient été conviés à la Salle Jean Moulin, le vendredi 18 mars 2016, pour recevoir un livre mémoire sur la vie à la résidence Sainte-Anne, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, des responsables du bailleur social, France Habitation et de l'association Les Fourmis Vertes.

Historique :

La résidence de La Poudrette a été construite en 1976 et celle de Sainte-Anne en 1974. La création de ces deux structures s'inscrivait dans un contexte national lié à la construction de cités d'urgence temporaire.

Le projet de Rénovation Urbaine qui a débuté en 2009, a permis la reconstruction de logements entièrement neufs et prévoit la démolition des deux résidences aux termes des périodes de relogement.

L'édition de ce livre s'inscrit donc dans le cadre du projet de Rénovation Urbaine et concerne, dans un premier temps Sainte-Anne. Il s'agit d'un travail de mémoire qui a pour objet de conserver une trace de l'existence des

deux résidences, grâce à une mise en valeur des témoignages et des souvenirs de chaque habitant.



Pour mener à bien ce projet, l'association Les Fourmis Vertes a été retenue pour recueillir les témoignages, les souvenirs et les perceptions des habitants de Sainte-Anne et de La Poudrette.

À l'issue des nombreux entretiens qui ont été réalisés et d'un travail minutieux de recueil de photos, l'association Les Fourmis Vertes a édité un livre mémoire qui a été remis aux anciens locataires, à l'occasion de cette soirée, afin que chacun se souvienne de la Résidence Sainte-Anne.

Un second livre, retraçant la vie dans la résidence de la Poudrette sera édité après la phase de relogement.

Echange linguistique au Collège Anatole France

Le collège Anatole France des Pavillons-sous-Bois a accueilli au cours de la semaine du 14 au 20 mars 2016, un groupe de jeune du Colegio San Judas Tadeo, de Santo Domingo, en République Dominicaine. Ce premier échange a été initié par un professeur d'Espagnol du collège Anatole France. Au cours de leur séjour, les jeunes dominicains ont pu participer aux cours et échanger avec les élèves des classes d'espagnol du Collège. Lors de leur temps libre, ils ont aussi profité de Paris en visitant quelques monuments. Leur venue constitue une première étape et chacun espère avoir la possibilité de poursuivre cette belle initiative par un voyage linguistique en République Dominicaine.



Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale accompagnée des membres de la délégation du Colegio San Judas Tadeo de Santo Domingo



Les élèves du collège Anatole France et du Colegio San Judas Tadeo

Nécrologie : disparition de Jean Delaire

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris la disparition de Jean Delaire, le samedi 20 février 2016, à l'âge de 86 ans.

Figure emblématique des Pavillons-sous-Bois, il présidait le cercle philatélique depuis plus de 20 ans.

Né le 23 juin 1930 à Paris, Jean Delaire a suivi des études d'ingénieur avant de rejoindre le groupe EDF dans le secteur thermique, puis nucléaire. Passionné de sport, il adorait le rugby et aimait pratiquer le tennis avec ses enfants. Avec son épouse, il prenait plaisir à aller au théâtre et à voyager.

Beaucoup de Pavillonnais ont eu le plaisir de le rencontrer ou de participer aux nombreux événements qu'il a organisés au sein du club Philacarto dont il était Président.

C'était un homme de convictions, d'une grande culture, il aimait l'histoire et la politique.

Soucieux de faire partager son point de vue, il aimait transmettre aux autres ce qu'il avait appris et surtout ses passions. C'est ainsi que, pendant de nombreuses années, il a eu à cœur d'intéresser les plus jeunes aux richesses de la philatélie, aux timbres et aux cartes postales. Au fil du temps, il a su convaincre et aujourd'hui, des enseignants et leurs élèves participent au salon philacarto. Jean Delaire restera une figure locale, il appartient à ceux qui font vivre une ville en s'investissant bénévolement dans la vie locale et dans l'univers associatif.



Nous présentons à sa famille, à ses amis et à tous les membres de cercle philatélique nos plus sincères condoléances.

Les médailles du travail à l'honneur

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus du Conseil municipal, a remis aux médaillés leurs diplômes, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 12 mars 2016.

Médaillés d'argent, 20 années de travail

Emeline ALEXANDRE
Sébastien ALTMANN
Sandrine BAHMANI
Stéphanie BOURY
Anne DEPACHTERE
Pierre GEYER
Nadia HAFDI
Djamila HAFIR
Orlando MARGATO DA CRUZ
Audrey PAUPY
Christelle PERNICI
Valérie PETERMANN
Catherine PETERS
Claude PODEVIN

Médaillés de vermeil, 30 années de travail

Erma AMAR
Christine FOUGERAY-MORIN
Pierre GEYER
Sophie LANGLET
Carole LEDENTU
Eugène PETERS
Jérôme WOJAS

Médaillés d'or, 35 années de travail

Erma AMAR
Catherine BIGONI
Olivier FRAPIN
Zecir LJESNJANIN
Catherine MUSITELLI

Médaillés grand or, 40 années de travail

Erma AMAR
Roman FORSIK
François LEJEUNE



Ouverture d'une microcrèche

La ville des Pavillons-sous-Bois accueillera, dans quelques semaines, la première microcrèche.

AGAPI, qui est le nom de cette nouvelle structure, offrira aux Pavillonnais une nouvelle alternative en terme de mode de garde pour les jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Créée par des Pavillonnais, spécialistes du domaine de la petite enfance, ce nouvel établissement entièrement réaménagé pour accueillir les enfants, ouvrira ses portes prochainement, au 12 allée Michelet, dans un bâtiment de 190m² entouré d'un jardin.

La microcrèche AGAPI pourra accueillir jusqu'à 10 enfants encadrés par des professionnels de la petite enfance.

Financièrement, les parents pourront être éligibles au financement CAF au titre du complément de libre choix du mode de garde.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires :
Site Internet : www.agapi.fr
<http://agapi.fr/inscription>



Commémoration

La ville des Pavillons-sous-Bois a participé à la journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité, ainsi qu'au 71^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz, le 27 janvier 2016.

La cérémonie s'est déroulée dans l'ancienne gare de marchandises de Bobigny, utilisée par les nazis, à partir du 18 juillet 1943, pour la déportation des juifs internés au camp de Drancy. D'anciens déportés étaient présents pour participer à cette journée commémorative.

La ville des Pavillons-sous-Bois était représentée par deux conseillers municipaux, membres du Souvenir Français, Anne-Marie Lepage et Jackie Simonin.



Anne-Marie Lepage, membre du Souvenir Français et Conseillère municipale accompagnée de Daniel Fally, porte-drapeau du Souvenir Français.



Marché des coquetiers

La ville des Pavillons-sous-Bois fêtera, au mois d'avril, le 3^{ème} anniversaire de l'ouverture le dimanche matin du marché des coquetiers.

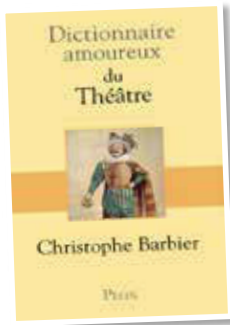
Situé à l'angle de l'avenue Franklin et de l'allée Louis-Auguste-Blanqui, ce marché accueille dans une ambiance conviviale, tous les dimanches matins, des commerces essentiellement alimentaires issus des meilleurs terroirs.

A la tête de chaque stand, des professionnels qui ont à cœur de vous transmettre leurs savoirs, de vous donner les meilleurs conseils et surtout, de vous garantir le meilleur rapport qualité/prix.

Le cercle des

*Voici diverses propositions pour les
des poèmes, des romans,*

DICTIONNAIRE AMOUREUX DU THÉÂTRE - Christophe Barbier - Éditions Plon



Pour qui apprécie les propos élégants et tranchants de Ch.Barbier et qui aime le théâtre, les auteurs, les acteurs, ce dictionnaire de 1150 pages sera un régal. Chaque article est construit comme une petite nouvelle, un authentique récit, avec toujours une chute superbe et surprenante.

Ch. Barbier fait revivre toute l'histoire littéraire du théâtre, d'Aristophane à Réza ou Koltès, et l'histoire personnelle des acteurs, de Rachel à Bouquet. Tiens, Bouquet précisément ! Barbier nous révèle les étonnantes convictions politiques de cet interprète d'Anouilh, et on en apprend plus sur Racine dans les quatre pages de ce dictionnaire

que dans les trois cents du roman d'Azoulay. Chaque article, le plus anodin d'apparence, comme "aparté" ou "côté cour, côté jardin" comporte une révélation.

Le ton est personnel, parfois polémique, "clivant" peut-être. Ainsi, Sartre est remis à sa vraie place. Quant à Molière: «*C'est de toi que je suis amoureux*». «*Le théâtre en France, c'est Molière* » conclut l'article de Ch.Barbier.

Bref, cette passion pour le théâtre est passionnante.

Claude Rochas

UN DOUX PARDON - Lori Nelson Spielman - Éditeur : Cherche midi

Ce livre est construit autour du pardon, dont les racines sont évidemment chrétiennes, mais remplaçons-le par le mot indulgence pour qu'il parle à tous. Indulgence envers les défauts des autres, indulgence envers les opinions qui diffèrent des nôtres, indulgence envers ce que nous ne comprenons pas, n'admettons pas, n'aimons pas.

Ce roman raconte, en effet, l'histoire d'Hannah Farr, animatrice de télévision, ayant une liaison avec le maire de la Nouvelle-Orléans, plutôt choyée par la vie, et dont l'existence va être bouleversée par les Pierres du Pardon. Ce sont deux pierres que l'on envoie à une personne à qui l'on veut demander pardon. Le destinataire en garde une et en envoie à nouveau deux à

une personne, dont il veut obtenir le pardon. Tout d'abord, Hannah les repousse, puis tente de s'en servir pour sa carrière professionnelle mais finalement, elles l'obligeront à aller vers sa vérité intime.

Au travers de ses certitudes qui deviennent doutes, de ses jugements sans nuances sur ses proches qui se révèlent injustes, de son lent et douloureux chemin vers son être véritable, Hannah tend au lecteur un miroir où elle contemple son propre visage et c'est là, sans doute, la plus grande réussite de l'Américaine Lori Spielman dans ce roman.

Brigitte Slonski



QUAND LA MÉTÉO FAIT L'HISTOIRE - Louis Bodin - Éditions Albin Michel



Le météorologue de la télévision nous offre dans cet essai un éclairage sur des événements qui ont fait date dans l'histoire : les batailles, les révoltes, les crises politiques. Des conditions climatiques ont souvent provoqué des mouvements qui ont changé le cours de l'aventure humaine.

Les pluies et les grands froids de 1788 et 1789 ont anéanti les récoltes et apporté des disettes horribles et des morts par milliers; cela a généré la colère du peuple, ce qui va l'amener à la Révolution. À Waterloo, des torrents d'eau inondent les plaines et les vallons belges. Napoléon lance son armée, mais elle avance avec peine, les chemins défoncés sont impraticables pour l'artillerie,

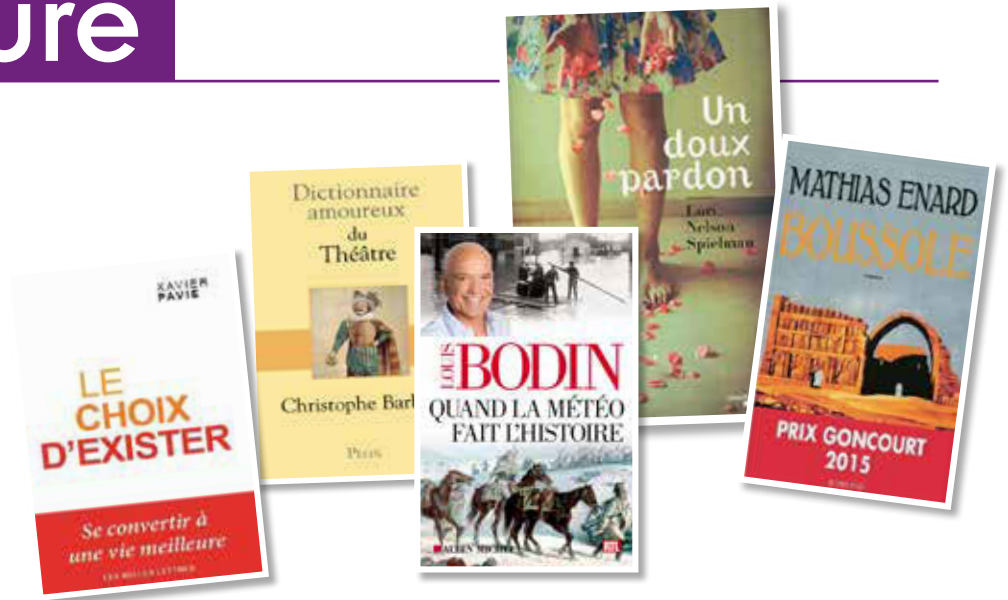
les fantassins et les chevaux s'embourbent. On connaît le résultat. De même pour le tristement célèbre Chemin des Dames en 1917 où la neige et la pluie entravent le déroulement des opérations; ce sera une véritable boucherie. La révolte de l'abbé Pierre, pendant le glacial hiver 1954, entraîne un élan de solidarité qui pousse les pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence; de même, les canicules de 1976 et 2003.

L'essai de Louis Bodin se lit comme un roman. Ceux qui aiment la petite histoire dans l'Histoire seront ravis de cette présentation de faits qui ont fait date.

Dominique Pambrun

lecteurs

amoureux des livres :
des essais.



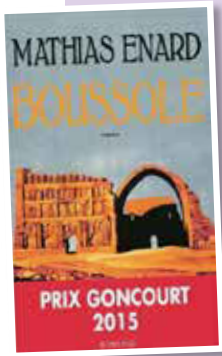
BOUSSOLE - Mathias Enard - Prix Goncourt 2015 - Éditions Acte Sud

Une nuit d'hiver à Vienne, capitale européenne que certains ont considérée comme «la porte de l'Orient». Un opiomane seul dans son nuage, Franz Ritter, se laisse aller à évoquer ses souvenirs de musicologue et d'orientaliste érudit. Seul dans sa chambre, il se remémore les temps forts de son existence, les rencontres marquantes, les nombreux séjours dans ces villes du Moyen-Orient dont il connaît si parfaitement l'histoire : Damas, Palmyre, Beyrouth, Le Caire, Téhéran, Istanbul. Associé à ce thème du voyage, le motif amoureux parcourt, tel une arabesque, ce roman imposant. Franz est épris de Sarah, dont la chevelure d'un roux flamboyant et les traits d'une rare finesse le fascinent. Cette brillante universitaire, elle aussi orientaliste d'une culture encyclopédique, introduit un flou poétique.

Le roman se développe au rythme d'une nuit d'insomnie. Franz s'abandonne à ces rêveries opiacées de 23h10 à 6h, tandis que des références à Schubert au début et à la fin de l'ouvrage donnent un encadrement musical au roman. La structure de ce récit rappelle étrangement les Contes des Mille et une nuits.

Mathias Enard est polyglotte, traducteur, archéologue, ancien pensionnaire de la Villa Médicis. Il a une connaissance approfondie des pays évoqués dans lesquels il a séjourné. Il sublime l'incroyable apport de l'Orient à la culture occidentale. Parfois, la trame du roman entre tristement en résonance avec l'actualité, des guerres, des dictatures et des fanatismes destructeurs. Le romancier a obtenu le Prix Goncourt au premier tour de vote des jurés, sans débat. Ce livre savant, vertigineux d'érudition, devrait, dit-on, rentrer dans l'histoire littéraire.

Geneviève Neubig



LE CHOIX D'EXISTER - Xavier Pavie - Éditions Belles Lettres

Un livre didactique, entraînant, qui constitue une excellente porte d'accès au monde et surtout à la possibilité de sa mise en œuvre au quotidien : prendre conscience de soi, travailler sur soi-même, s'ouvrir au monde, vivre et créer l'harmonie dans l'écosystème avec lequel on interagit.

S'appuyant sur les écrits de plusieurs auteurs, de l'antiquité à nos jours et sur ses observations personnelles, l'auteur développe son sujet autour de thèmes tels que l'art, le corps et l'hygiène de vie, l'éducation, nos relations à autrui. Loin d'être un traité de « Prêt à penser », ou l'œuvre d'un gourou, il nous invite à nous questionner sur le sens que l'on donne à notre existence, sur l'influence de nos actes individuels sur le monde. Un livre qui donne définitivement envie d'approfondir le sujet. Le choix d'exister, c'est décider entre se reposer ou être libre, car ce sont finalement les seules possibilités offertes pour construire notre existence.

En abordant des thèmes aussi variés que le rôle de l'art dans la société, la pratique de la marche quotidienne, le régime végétarien ou encore l'inspiration des vies communautaires, cet essai montre comment changer notre vision de l'existence. En expliquant pourquoi il est important de prendre soin de soi, comment le corps peut être un outil de conversion, dans quelle mesure l'éducation est un principe fondamental pour ouvrir les yeux sur le monde, et pourquoi autrui est une source de développement, nous trouvons les pistes pour aborder différemment notre existence, si l'on veut bien non pas se reposer mais essayer de devenir libre.

* Xavier PAVIE est professeur à l'ESSEC Business School.
Jeanne Nguyen Canonici



CECAS Espace des Arts

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

11^{ème} Edition

• **Vendredi 27 mai 2016 à 20h30**

1^{ère} Partie : Laurent Coulondre Trio

Doté d'un sens rythmique et harmonique sans pareil, Laurent Coulondre s'exprime au piano comme à l'orgue dans une liberté sans limite, faisant preuve pour son jeune âge d'une musicalité, d'une maîtrise et d'une sensibilité à couper le souffle. Laurent Coulondre Trio propose une musique étonnante et détonante, toujours dans une démarche de création mais sans jamais laisser le public de côté.

Hugh Coltman

Song of Nat King Cole

Ce chanteur British séduit depuis plus de vingt ans par sa musique pop/folk sensible et douce notamment grâce à sa voix unique, puissante et rocailleuse.

Son évolution musicale le conduit vers le jazz. Un projet autour du célèbre pianiste et chanteur noir américain Nat King Cole s'impose à lui rapidement.

Enraciné dans sa passion pour le blues, Hugh transmet le répertoire de Cole qu'il s'approprie avec une performance vocale juste, pleine d'une sensibilité touchante. Un parfait moment d'émotion vous attend pour ce premier soir de jazz...



• **Samedi 28 mai 2016 à 20h30**

1^{ère} Partie : Marian Badoï Trio

La Musique sait parfois nous prendre, nous "cueillir", nous émouvoir jusqu'aux tréfonds. Marian Badoï, sublime accordéoniste tzigane, musicien surdoué, fait surgir sous ses doigts la magie de l'une des plus belles musiques du monde ! Accompagné de deux musiciens très talentueux, Marian saura nous livrer ses belles improvisations qui nous feront voyager entre Jazz Manouche et authenticité Tzigane.

**Didier Lockwood / Philip Catherine
Diego Imbert**

Trio Hommage à Grappelli



Tout, chez Didier Lockwood et Philip Catherine, est guidé par la volonté de faire avancer la musique, et d'offrir le meilleur au public. Comme Stéphane Grappelli qui avait alors fait appel à eux, ils savent s'entourer. A la contrebasse, Diego Imbert soutient leur musique, et s'attache à magnifier le groupe. Dans cet hommage, il est question de sublimer Stéphane Grappelli avec une simplicité et une délicatesse déconcertante !

• **Dimanche 29 mai 2016 à 17h**

1^{ère} Partie : Leslie Lew

La chanteuse de jazz Leslie Lewis possède une voix trempée dans la tradition et le langage musical des grandes comme Ella Fitzgerald, Carmen McRae ou Sarah Vaughan. Elle nous offre une interprétation originale qui respecte la tension et le rythme du jazz.

"Tant de chanteuses, mais si peu de vraies chanteuses de jazz. Ici, on ne s'inquiète pas : grâce à la maturité de son timbre vocal et une technique de jazz "innée", Leslie Lewis nous rassure de nouveau qu'elle est capable de prendre sa place parmi les grands !" Jazzscène magazine



Richard Galliano & Sylvain Luc « La vie en Rose » - Hommage à Edith Piaf et Gus Viseur

Ces virtuoses forment un couple harmonieux. À partir des thèmes des chansons légendaires d'Edith Piaf et des tempos de l'accordéoniste belge Gus Viseur, ils développent leurs improvisations pour que la magie fonctionne. Un véritable hommage à ce patrimoine musical qui sera l'occasion de fêter le centenaire de la naissance de Piaf et de Viseur. Un concert qui plaira aussi bien aux amateurs de la belle chanson française qu'aux fans de jazz.



TARIFS PAR JOUR

JOUR 1 : 27 € (tout public)

22 € (carte fidélité)

15 € (-18 ans, étudiants)

JOUR 2 et 3 : 29 € (tout public)

24 € (carte fidélité)

15 € (-18 ans, étudiants)

PASS JAZZ 3 JOURS : 50 €

• Retransmission ballet du théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg

La Bayadère - Marius Petipa

Œuvre phare de Marius Petipa, ce ballet est un bijou du répertoire classique. Un amour impossible, des airs d'Orient, une chorégraphie grandiose, tous les ingrédients sont là pour ensorceler les spectateurs de tout âge.

Livret et chorégraphie : Marius Petipa

Compositeur : Ludwig Minkus

Avec Iktoria Tereshkina, Anastasia Matvienko, Vladimir Shklyarov, Vladimir Ponomarev.

Le jeudi 21 avril 2016 à 20h

• Retransmissions Opéras en direct De la Scala de Milan

La fille du Far-West - Giacomo Puccini



Avec "La fanciulla del West", Puccini offre à l'Opéra son premier Western qu'on retrouve ici dans une production du talentueux et novateur Graham Vick.

Chef d'orchestre : Riccardo Chailly
Metteur en scène : Graham Vick
Avec : Eva Maria Westbroeck, Rance Claudio Sgura, l'orchestre et la chorale de la Scala de Milan.

Mardi 10 mai 2016 à 20h

De l'Opéra de Venise

La Favorite - Gaetano Donizetti

Mêlant exigences du grand opéra à la française et chaleur du lyrisme italien, *La Favorita* est une tragédie romantique sublimée par l'immense rôle de mezzo-soprano de Léonore, interprété par Veronica Simeoni.

Chef d'orchestre : Donato Renzetti

Metteur en scène : Rosetta Cucchi Orchestre & Choeur de la Fenice

Avec : Veronica Simeoni, John Osborn, Vito Priante

Jeudi 30 juin 2016 à 20h



Un cinéma de qualité pour tous !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'images exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

Carte de cinéma à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

Tarifs cinéma

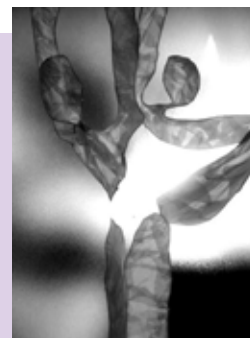
- Tout public : 6,80 €
- Carte adhérent/fidélité : 5 €
- Senior, mercredi : 5 €
- Enfant (-12 ans) : 4,10 €

EXPOSITIONS

Ateliers Climent

Collectif

L'artiste, professeur et activiste Christine Climent, vous proposera une exposition qui mêlera enfants et adultes sur le thème de la danse !



Du 16 au 24 avril 2016

**Vernissage le vendredi 15 avril 2016
à partir de 19h**

Ben Dante

Dessin

Dessinateur expressionniste sur le logiciel Paint, Ben Dante délivre au travers de ses propositions une vision sombre teintée de noir et blanc. Influencé par le monde numérique et les consoles de jeu vidéo, son style singulier s'affirme et se déploie dans la vanité et l'espoir. Très sensible à la philosophie du yin et du yang, dessins et textes se mélangent pour mieux se compléter dans une oeuvre forte en émotion.



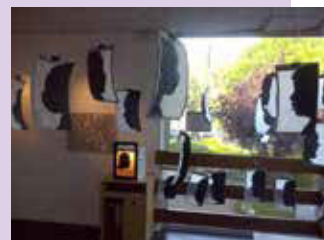
Du 30 avril au 15 mai 2016

**Vernissage le vendredi 29 avril 2016
à partir de 19h**

"Ecole et cinéma" s'expose

Collectif

Les élèves participant au dispositif ont visionné des films de patrimoine toute l'année, ils exposent dans la galerie leurs œuvres clin d'œil aux projections !



Du 4 au 12 juin 2016

**Vernissage le vendredi 3 juin 2016
à partir de 19h**

Galerie Jean-Baptiste Claudot ouverte tous les jours de 14h à 19h.

Nocturnes les mercredis et samedis jusqu'à 22 h.

Entrée libre

Espace des Arts - CECAS :

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : www.espace-des-arts.fr

Conservatoire

Clôture exceptionnelle du Festival Voix Mêlées

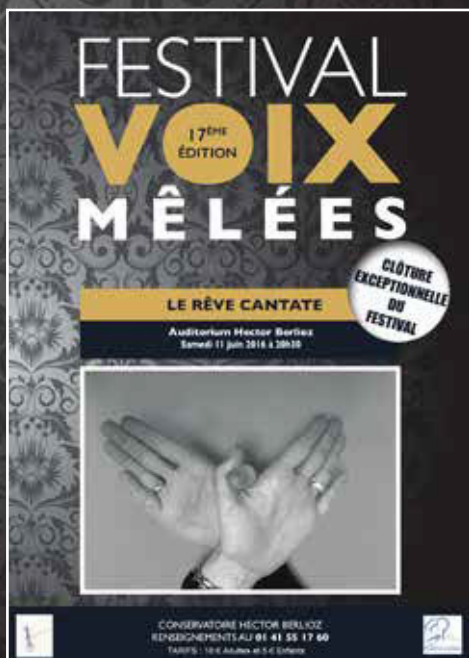
Le Rêve - Cantate
Samedi 11 juin 2016 à 20h30
Auditorium Hector Berlioz

Pour sa 17^{ème} édition, le Festival Voix Mêlées fermera ses portes - jusqu'à l'année prochaine - par la cantate *Le Rêve*. Cette création de SoundPainting sera l'occasion de découvrir une nouvelle appréhension artistique de musique instantanée. Le SoundPainting est un langage musical contemporain où par la précision de ses gestes, un chef d'orchestre créé en temps réel une œuvre. Accompagné de deux musiciens et trois chanteurs, l'ensemble Brouhaha finalisera ce « Rêve ».

En deuxième partie, vous aurez l'occasion de découvrir comment mêler deux univers : le swing – jazz et le SoundPainting...

Avec l'ensemble Brouhaha
Bernard Michel, chef d'orchestre et chant
Agnès Lhospitalier, Mauricio Mackenzie,
Olivier Prenant, chant
Pascal Bonnet, saxophone alto
Maxime Aubry, percussions

Tarifs : 10 € (Tout public)
et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



Les Galas de danse

Chaque année, le conservatoire Hector Berlioz organise, au CECAS-Espace des Arts, deux galas de danse qui reflètent le travail effectué par toutes les élèves durant l'année scolaire.

Nos quatre enseignantes, Murielle Martinenghi, Vicky Gaspar (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Nicolas Montazaud, Jin-Joo Lee et Ilna Chichkova au piano et bien-sûr, servies par de magnifiques costumes ; vous assisterez à des ballets classiques et contemporains. Tous les niveaux d'apprentissage de la danse pourront s'exprimer : des grandes sections maternelles aux cours avancés. Deux beaux spectacles qui seront l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de répétitions.



- **Le premier gala** (Tous niveaux mélangés)

Dimanche 12 juin à 14h

Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts / Entrée Libre

- **Le second gala** (Tous niveaux mélangés)

Samedi 18 juin à 18h

Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts / Entrée Libre

Les Auditions des classes d'instruments

• Lundi 11 avril à 18h30	Estrade
• Mardi 12 avril à 19h	Concert de percussions par la classe d'Eric Sammut du CNR de Paris 1 ^{ère} partie élèves des classes de percussions du Conservatoire Hector Berlioz
• Jeudi 14 avril à 20h	Audition des ateliers de Musiques Actuelles
• Samedi 11 juin de 10h à 17h	Master class de piano
• Dimanche 12 juin à 14h30	Gala de danse
• Samedi 18 juin à 18h	Gala de danse
• Mercredi 22 juin à 19h	Audition de la classe de piano de Ludivine Lapeyrade
• Jeudi 23 juin à 20h	Audition des ateliers de Musiques Actuelles
• Lundi 27 juin à 19h30	Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert
• Mercredi 29 juin à 18h30	Audition de la classe de violon Sophie Ramambason
• Jeudi 30 juin à 20h30	Audition de la classe de guitare de Bernard Michel

D'autres spectacles sont à venir mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Conservatoire.

Hector Berlioz

La musique

La formation musicale

Eveil : dès la moyenne section maternelle
Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Les pratiques individuelles

Eveil : dès l'entrée en CP
Claviers : piano
Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)
Musiques amplifiées : guitare électrique (dès 9 ans), guitare basse, guitare jazz
Percussions : batterie, percussion
Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière
Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque, clavecin
Voix : chant lyrique, maîtrise, Chant Musiques Amplifiées
MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

Les pratiques collectives

Chorales, Chœur adulte, Ars lyrica
Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles
Soundpainting – musique instantannée (pour les instrumentistes dès l'entrée en 1^{er} cycle 1^{ère} année)
Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfant et adulte)
Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre

La danse

La danse classique et la danse contemporaine
Eveil : dès la grande section maternelle
Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans
Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

Les Adultes

Les pratiques collectives

Ars lyrica
Chœur adulte
Atelier jazz
Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

Formation musicale
Instrument

Conservatoire Hector Berlioz
77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél : 01 41 55 17 60
Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr



Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire sera ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves

■ Dossier à remplir au Conservatoire

■ Vous pouvez aussi vous préinscrire par internet sur le site de la ville des Pavillons-sous-Bois : <http://www.les-pavillons-sous-bois.fr>

Rubrique : Culture, associations & sports Inscription / réinscription ou depuis la page d'accueil : formulaires en ligne Auditorium Hector Berlioz

Soirée de la langue française et de la Francophonie

La soirée de la langue française, sympathique rendez-vous annuel ouvert à tous, a eu lieu le vendredi 25 mars, réunissant beaucoup de monde à la galerie J.B.Claudot, puis à la salle des mariages de la Mairie. Il faut souligner que cette année, la 21^e édition de la semaine de la langue française, a rencontré partout un grand succès, non seulement en France mais aussi sur les terres de la Francophonie. Des écrivains, des comédiens, des artistes, ont parrainé les différentes manifestations culturelles et les réseaux sociaux, très mobilisés, ont contribué au succès de ces événements.

Le thème retenu «Dis-moi dix mots en langue(s) française(s)» a attiré l'attention sur l'oralité de la langue, dans ce qu'elle a de spontané, d'imagé, de pittoresque. Cette langue parlée est le plus souvent attachée à une région, à un pays, et ainsi nous découvrons des mots cocasses jusqu'alors inconnus, qui surprennent puis nous amusent : ristrette, champagné, vigousse, dracher, fada... Ces mots ont inspiré les photographes des six photo clubs participant à l'événement : Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Gagny, Gournay, Moussy, Oissey. Ainsi, le public des invités a visité et apprécié l'exposition de photographies et d'affiches, illustrant les dix mots avec talent et humour.

La soirée s'est poursuivie avec la participation spectaculaire et joyeusement animée de La compagnie de l'île de la Tortue, regroupée autour de Sarah Mathon. Puis deux musiciens, un harpiste, Romain Jurmande, et une chanteuse



mezzo-soprano, Camille Le Bail, ont présenté un intermède musical séduisant et très applaudi. Pour clôturer la soirée, J.R Bougourd, président du photo club pavillonnais, a projeté une séquence diaporama. Un buffet amical a permis aux uns et aux autres de se retrouver, d'échanger des impressions. Cette fête de la Francophonie organisée, comme chaque année, à l'initiative de Madame Geneviève Neubig, Présidente du Cercle des lecteurs, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire et de plusieurs membres du Conseil municipal, laissera aux Pavillonnais le souvenir agréable d'une belle soirée.

Bibliothèque municipale *Rendez-vous animations*

• **Samedi 16 avril - Adulte - 15h**

Marie-Sabine Roger - Rencontre d'auteur

Vous avez peut-être vu les films *La Tête en friche* ou *Bon Rétablissement*. Ces deux films sont tirés des romans de Marie-Sabine Roger, auteur pour adultes comme pour enfants, où elle mêle l'humour à la fantaisie.

• **Samedi 14 mai - 0-3 ans - 10h30**

Compagnie Issue de Secours - Fil à Fil

« *Toute petite et bien attachée à son fil, la petite araignée part découvrir le monde. Ouh la la ! un danger ? Ouf maman est au bout du fil !* »

Spectacle tiré de l'album *Fil à Fil* de Jeanne Ashbé.

• **Samedi 21 mai - 8-12 ans - De 14h à 17h**

Pour fêter le printemps, venez découvrir, avec Astrid de L'Aulnoy, le plaisir de réaliser un livre pop-up sur les thèmes des animaux, des fleurs et des oiseaux.

• **Samedi 28 mai - Spectacle familial - 15h**

**La Compagnie A portée 2 voix
Des mots pour tous**

« *Avec simplicité, drôlerie et enthousiasme, les artistes vous emmènent à la découverte de ce monde où la parole est forte, passionnée, magique et précise, touchante ou loufoque... Ce spectacle invite au voyage à travers les mots, les sens et l'humour dans un partage simple et une proximité vivante avec le public.* »

• **Samedi 11 juin - A partir de 11ans / adulte - 15h**
Dictées

Dans le cadre de la semaine de la langue française et afin de prolonger cet événement nous invitons les adultes et les enfants à partir de 11 ans à venir se confronter à la langue à travers des dictées et des jeux.

• **Samedi 11 juin - Adulte - 15h**

**Sylvie Testamarck - Conférence sur l'art
Initiation à l'art contemporain**

Conférencière, plasticienne, diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et professeur d'Histoire de l'art, Sylvie Testamarck, vous fera partager sa passion de l'art.

• **Samedis 16 avril, 21 mai, 11 juin - 10h30**
Racomptines pour les 0-3 ans

• **Samedi 14 mai - 16h**

Lectures d'albums pour les 4-8 ans

• **Samedi 4 juin - A partir de 5 ans - 16h - 35mn**
L'heure du conte - Thomas Josse

Bibliothèque municipale

Tél. : 01 48 47 95 54

Animations gratuites sur inscription

Association Casa de Tras Os Montes

L'association organise un dîner-dansant le samedi 21 mai 2016 à 20h00, à la Salle Mozart de l'Espace des Arts. Au menu, une spécialité : la morue portugaise. Tarif : 20€ par personne.

Cette soirée sera animée par Laurence, le groupe Folklorique Cravos Dourados et la formation de tambours Os Alêgres des Pavillons-sous-Bois.

Réservations avant le 18 mai 2016,
auprès de M. de Macedo : 07 81 08 40 20.

Dîner Dansant
Samedi 21 mai 2016
07 81 08 40 20

20^{ème} anniversaire du jumelage Les Pavillons-sous-Bois / Bragance

Créé le 10 juin 1996, le Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois / Bragance célébrera son vingtième anniversaire au cours du séjour d'une délégation Portugaise d'une trentaine de personnes, du 9 au 13 juin.

A cette occasion de nombreux événements seront organisés. Le dimanche 12 juin, une grande fête folklorique, ouverte à tous, se déroulera sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de 10h à 18h. Des groupes Français et Portugais assureront l'animation, un stand de restauration avec cochon grillé sera aussi installé.

Dimanche 12 juin 2016
Parvis de l'Hôtel de ville
Fête folklorique



Brocante de La Basoche : dimanche 5 juin 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

A ENVOYER ou A DEPOSER à l'adresse suivante avant le vendredi 13 mai 2016
Brocante de La Basoche 2016 Hôtel de Ville
Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
ASSOCIATION COMMERCANTS ARTISANS MAIRIE BASOCHE

- NOMS et prénoms :
- ADRESSE :
- Tél/ portable :
- Nombre de mètres souhaités (par 2 mètres) :
- Avez-vous déjà participé à la brocante des Pavillons-sous-Bois ?
- Demeurez-vous sur la zone de la Brocante ?
- Souhaitez-vous une zone d'emplacement particulière ?
Sachant : que nous restons seuls décisionnaires de la distribution des emplacements

Tarif : 20 € les 2 mètres

Chèque à libeller à l'ordre de « ACAMB » Association Commerçants Artisans Mairie Basoche
Indiquer le montant, la banque ainsi que le numéro du chèque ci-joint :

Montant : _____ Banque : _____ n° du chèque : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement indiqué ci-dessous
et m'engage à le respecter.

SIGNATURE (obligatoire)

Merci de nous retourner le bulletin dûment complété par courrier, accompagné de votre règlement par chèque et la copie de votre carte d'identité recto / verso :

De préférence avant le vendredi 13 mai 2016, à l'adresse mentionnée sur ce bulletin d'inscription.

Ensuite, vous recevrez par la poste un récépissé.

Ce récépissé mentionnera : les coordonnées de votre emplacement et le montant réglé.

REGLEMENT

(Brocante de La Basoche des Pavillons-sous-Bois)

- L'installation de votre stand se fera entre 6h et 8h du matin.
- Plus aucun véhicule ne sera admis sur la zone de la Brocante après 8h, sous peine d'en informer la Police en vue d'un enlèvement express.
- Le brocanteur s'engage à respecter scrupuleusement les heures d'arrivée et de départ et de ne pas déborder des limites de son emplacement attribué.
- La brocante s'achèvera à 18h30. Il est impératif de laisser votre emplacement propre. Une benne sera à votre disposition à la Basoche, dès 18h30 pour que vous puissiez y déposer vos déchets. Il est primordial qu'à l'issue de cet événement, nous laissions cette zone de la ville dans un état de propreté irréprochable.
- Le brocanteur s'engage à ne laisser aucun déchet à son emplacement ou aux alentours.
- Le brocanteur s'engage à fournir aux organisateurs, dès l'installation du stand et sur leur demande, la nature des objets mis en vente (friperies, vieux mobiliers, jouets usagés, objets de collection etc.)

- Le brocanteur s'engage à fournir la preuve, en cas de besoin, qu'aucun objet présenté le jour de la brocante, n'ait été acheté ou fabriqué pour l'occasion.
- Le brocanteur s'engage à ne pas proposer à la vente des animaux vivants ou des biens d'alimentation.
- Le point rencontre enfant perdu sera situé sur la place de La Basoche à la buvette.
- Le brocanteur s'engage à quitter les lieux sur simple injonction des organisateurs en cas de manquement à l'une de ces dispositions, ainsi que tous comportements qui tenteraient de nuire à la sécurité des autres participants, familles et public et au bon fonctionnement général de la brocante et ce sans aucun remboursement.

Il est par ailleurs informé qu'en cas de difficulté, il pourra être fait appel à la force publique en vue d'obtenir son expulsion.
Références : Code pénal (partie réglementaire décrets en Conseil d'État) sous section 2. Disposition concernant les manifestations publiques en vue de la vente ou d'échanges de certains objet mobilier L/ et R321-9 R321-10, R321-11, R321612.

APJC

L'ESPACE JEUNES

Adolescents 11-17 ans

Du 18 au 29 avril 2016 (vacances de printemps) – APJC

L'APJC propose aux jeunes de se retrouver lors d'activités riches et variées (activités ludiques, sorties sportives et culturelles).

L'Espace Jeunes est aussi ouvert toute l'année, hors vacances scolaires, le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 15-17 ans.

Pour ne rien rater : inscriptions auprès de Roman ou Smahane.

ÉCHAPPÉES VERTES Tout public

Samedi 30 avril 2016 à 10h

Cueillette en forêt

Pour anticiper le 1^{er} mai, nous vous proposons de participer à une chasse au trésor : celle des brins de muguet !

Transport en minibus et en covoiturage.

N'oubliez pas votre pique-nique !

Retour prévu en début d'après-midi.

Tarif : 1 €

Renseignements et inscriptions à l'accueil auprès de Nathalie, Patricia ou Clément : animationloisirs@apjc.org

SORTILÈGES ET MALÉFICES

Contes et violoncelle

Famille, dès 4 ans

Samedi 30 avril 2016 à 15h

Bar'Ouf, APJC



« En haut, tout en haut de la montagne vit Agakura la sorcière : elle est sans âge, elle est sans visage, la méchanceté l'a si bien usée qu'à travers elle, on peut voir passer le temps.

Une conteuse et une violoncelliste viennent partager, avec vous, trois histoires de sorcières manipulatrices, cruelles, gloutonnes ou malicieuses. Ne soyez pas en retard, on ne sait jamais ce qui peut arriver... »

Une création collective de la Compagnie du Chameau sous l'œil bienveillant de Sandrine Briard, avec pour conteuse, Béatrice

Vincent, pour violoncelliste, Elisabeth Uric et pour les costumes, Sophie Piegelin.

Tarifs :

Tout public : 3 € / Adhérent(e)

Enfant de moins de 13 ans accompagné d'un parent : 2 €

CAF'CONC'

Adolescents/adultes

Samedi 14 mai 2016 à 20h30 – APJC

Le Bar'Ouf

Au programme de cette soirée, vous découvrirez Cliffy Barz au rythme des standards jazz des années 40 à 70 et de quelques titres jazz-funk plus modernes.

Ce duo est composé de deux musiciens, Olivier à la guitare et Pierre au saxophone.

Entrée libre.

BAR'OUF CITOYEN !

CAFÉ CITOYEN A VOUS DE JOUER...

Tout public

Mardi 17 mai 2016

à 18h

Bar'Ouf, APJC

Que diriez-vous de discuter et/ou de débattre des sujets qui animent aujourd'hui notre société ?

Pour ce nouveau café citoyen, nous vous proposons de définir ensemble le thème ! Déposez-le(s) sujet(s) sur lesquels vous avez envie d'échanger à l'accueil de l'APJC ou envoyez un courriel à barouf@apjc.org. Nous communiquerons le sujet le plus cité par voie d'affiches et sur notre site web quelques semaines avant l'événement.

Entrée libre.

Café et thé offerts.



CLUB ESCAPADES ET DÉCOUVERTES

Le club escapades et découvertes organise toute l'année avec ses adhérents des sorties et des voyages en France et à l'étranger. Pour sa prochaine sortie, il vous propose de découvrir le Château de Malmaison, le jeudi 26 mai 2016.

15^e Salon de printemps

Tout public du 21 au 31 mai 2016

Galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts

Découvrez la richesse et la diversité des œuvres réalisées par les artistes des ateliers dessin-peinture de l'APJC (enfants/ados/adultes).

FÊTE DE LA MUSIQUE

Laissez-vous faire Concert Les Nuzes

Tout public

Mardi 21 juin 2016 à 20h

Bar'Ouf, APJC

Une déambulation très féminine et toute pétillante dans nos chansons françaises... Trois jolies femmes piochent très librement dans le répertoire et nous donnent à savourer des petites pépites, quelquefois méconnues, mais toujours croustillantes, autrefois chantées par Brigitte Bardot, Dalida, Bobby Lapointe, André Turcy, Suzie Delair ou Ricet Barrier.

Accompagnées au piano par un Monsieur Loyal gentiment loufoque, elles posent, avec beaucoup d'humour et de dérision, leur regard de femmes sur des chansons bien souvent écrites par des hommes !

Entrée libre.

Bar et petite restauration sur place.

LES BAIGNOIRES DE L'OURCQ

Le dimanche 3 juillet 2016 aura lieu la 7^{ème} édition de la course Les Baignoires de l'Ourcq, organisée par l'APJC.

Vous souhaitez concourir ou participer à l'organisation de cet événement nautique et ludique, envoyez un courriel à : animationloisirs@apjc.org. Des ateliers créations de baignoires sont organisés les samedis 23 avril et 18 juin 2016. D'autres rendez-vous vous seront proposés selon vos besoins.



APJC

Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

Les Pavillons-sous-Bois

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Cercle philatélique et cartophile Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry

Il y a, cette année, 70 ans que les éditions Gallimard ont publié *Le Petit Prince*, ce petit personnage né en 1942 sous la plume et les pinceaux d'Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), alors exilé à New-York. Après cette « drôle de guerre » pendant laquelle Saint-Exupéry est pilote militaire, il choisit, comme beaucoup d'intellectuels français, de quitter la France en 1940 pour s'installer aux États-Unis. Il y reprend son activité d'écrivain alors qu'il a déjà fait paraître plusieurs œuvres (*Courrier Sud*, *Vol de nuit*, *Terre des hommes*, *Pilote de guerre*) dont certaines ont été traduites Outre-Atlantique.

C'est donc dans ce contexte de l'exil et d'un monde en guerre que s'inscrit, sinon l'intention, du moins la rédaction de ce qui deviendra l'œuvre littéraire la plus traduite au monde. La solitude, la mort, l'étouffement, la vanité des pouvoirs, l'obéissance aveugle aux instructions, et bien d'autres thèmes encore, en forment la trame.

Incité par ses éditeurs américains à composer un récit, illustré par lui-même,

pour les enfants, Saint-Exupéry se met au travail à New-York en 1942, et le livre paraît en avril 1943 pour l'édition en langue anglaise (reliée toile) et une quinzaine de jours plus tard, pour l'édition française (reliée toile ou simplement brochée). Le Petit Prince connaît un bon accueil aux États-Unis.

Mais, Saint-Exupéry souffrant plus que tout d'être soustrait au terrain de l'action militaire, cherche sans relâche à regagner une unité aérienne. Parvenu à ses fins, il rallie Alger en mai 1943 et réintègre son escadre de rattachement. Il y

reprend, malgré son âge et non sans intermittence, une activité de pilote. Il disparaît au cours d'une mission de reconnaissance le 31 juillet 1944.

Ce n'est qu'après-guerre, et donc à titre posthume, que la maison Gallimard, en contrat avec Saint-Exupéry depuis 1929, publie *Le Petit Prince*, en avril 1946. C'est alors l'aube d'une aventure éditoriale sans précédent : le chef-d'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry devient un des livres emblématiques de l'Après-Guerre et a tôt-fait de conquérir les lecteurs français de tous âges ; depuis, il a fait le tour du monde. En 1999, Folio repart de l'édition américaine pour établir fermement le texte et les illustrations d'Antoine de Saint-Exupéry. C'est ainsi que l'astronome peut enfin voir, dans sa lunette, une étoile qui avait malencontreusement été omise dans l'édition française de 1946 ! À cette occasion, il s'avère que les dessins américains diffèrent de ceux reproduits en France. Aujourd'hui, l'ensemble est rétabli tel qu'en ses premiers jours et très exactement conforme à ce que Saint-Exupéry, de son vivant, avait souhaité. Ce drôle de petit bonhomme venu d'on ne sait où remet en question toutes les façons de penser de l'aviateur qui le trouve



dans le désert après avoir atterri en catastrophe, et lui montre une autre facette du monde. Désenchantement? Regrets? Manque de foi en l'homme? Philosophie? On ne peut demeurer insensible aux préoccupations de l'auteur, véritable humaniste en quête d'absolu, pour qui « on ne voit bien qu'avec le cœur ». Les difficultés de vivre en ces temps de guerre ont laissé place à d'autres difficultés de vivre, mais :

« Rien n'est parfait !, soupira le renard »



« Une pensée pour M. Delaire, président du Cercle Philatélique, qui a, lui aussi, rejoint les étoiles ».

**CPCP
Tél. : 01 48 48 27 56**

Club Yvonne de Gaulle



Chaque semaine, le club Yvonne de Gaulle propose aux Pavillonnais, dès l'âge de 50 ans, de nombreuses activités au sein du club ou des sorties à l'extérieur.

Activités : Après-midi jeux * - atelier perles * - balade pédestre - balade à vélo * - bal au club - bibliothèque * - billard * - bowling - ciné-club * - cours de danse - dessin, peinture * - esthétique - flipper * - golf - internet * - jeux de cartes * - jeux de société * - relaxation - scrabble * - soirées à thème - sorties culturelles - spectacles - taï chi chuan - tennis de table * - terrain de boules * - voyages - yoga...

* activités gratuites

Un **voyage est organisé à Minorque** du 24 septembre au 1^{er} octobre. Club Lookea Menorca resort 4****

Pour plus d'infos : <http://clubyvonedegaulle.monsite-orange.fr/>
ou programme disponible au club

Club Yvonne de Gaulle 39 allée J.B. Clément - Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 48 48 25 02

Accompagnement scolaire des Pavillons-sous-Bois

L'ASP assure l'accompagnement scolaire auprès des plus jeunes et propose des sorties pendant les vacances scolaires afin que chacun puisse se divertir.

Grâce au Concours d'écriture, organisé par la CAF, et aux brillants résultats des jeunes de l'ASP, les enfants de la Poudrette ont visité le Muséum d'Histoires Naturelles, pendant les vacances d'hiver, tandis que deux autres groupes se rendront, pendant les vacances de printemps, au Zoo de Vincennes.

L'association recherche en permanence des bénévoles pour l'aide aux devoirs. Si vous êtes disponibles quelques heures, vous pouvez prendre contact avec le Président de l'ASP Guy Lefrançois au 06 13 06 40 85.

Il est possible de rejoindre l'association à tout moment de l'année.



Restos du cœur

La campagne d'hiver aux Pavillons-sous-Bois vient de s'achever le 17 mars 2016.

Le centre a accueilli, cette année, 126 familles soit 326 personnes, ce qui révèle une nette augmentation du nombre de personnes isolées et des personnes hébergées.

En plus du public Pavillonnais, l'association accueille les personnes des communes limitrophes telles que Livry-Gargan, Le Raincy et Villemomble.

Un grand merci à tous les partenaires qui, tout au long de cette campagne, ont organisé des collectes de jouets et de denrées alimentaires : Century 21 qui a un partenariat avec les Restos du Cœur, le lycée Jeanne la Lorraine au Raincy, le collège Jean Baptiste Corot au Raincy, le lycée Albert Schweitzer au Raincy.



N'oublions pas que tout cela ne serait pas possible sans le dévouement constant de l'équipe de bénévoles.

Si vous avez du temps de libre, si vous avez le sens du partage, si vous aimez les contacts : venez rejoindre Les Restos du Cœur, qui ont un besoin urgent de bénévoles.

**Les Restos du Cœur allée de Rosny (ancienne gare SNCF)
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 43 01 87 63 - 06 60 86 69 96
Courriel : restos_pavillons_sous_bois@orange.fr**

Les aiglons couronnés d'or !

Le Badminton Club Pavillonnais 93 (Les Aigles du BCP93) commence à entrevoir le résultat des efforts de développement de sa section Jeunes. Créée en 2010, leur école, labélisée deux étoiles par la Fédération Française de Badminton, réserve un accueil de qualité aux jeunes, à partir de 7 ans. Cette saison, le BCP 93 peut compter sur 3 entraîneurs expérimentés qui, à travers les cours collectifs mais aussi des entraînements individuels, permettent à tous de progresser et de participer aux compétitions départementales et régionales.

Début février, le Comité Départemental de Badminton de la Seine-Saint-Denis a organisé le premier tournoi en double de la saison pour les jeunes compétiteurs.

Le Badminton Club Pavillonnais a été très bien représenté avec 8 équipes engagées.

En double Homme Benjamin, le club s'empare de toutes les marches du podium avec Ihsan MENAÏ et Noa DAHAN en bronze, Bastien et Baptiste CHARRET (les Babas) en argent. Valentin BERGER et Samuel MASSON repartiront avec la médaille d'or.



En double mixte, Mayane AOUIZERATE et Bastien CHARRET obtiennent une très belle médaille d'argent dans la catégorie Benjamins/Minimes.

Fin février, un grand coup de chapeau à Titouan BERGER (Poussin 1) qui a remporté la médaille d'or en simple Homme Poussin dès sa deuxième participation à un P.A.D. (Plateau Avenir Départemental).

C'est au tour des adultes du BCP 93 de s'illustrer au cours du Championnat Départemental 2016 à Tremblay-en-France. Espérons qu'ils se montreront aussi gourmands en médailles que les jeunes du club !

Courriel: bad.bcp93@gmail.com
<http://www.bcp93.com>

SEP Tennis



Plus de 100 personnes à la soirée annuelle du club.

La soirée annuelle du club, placée sous le thème Fluo, a remporté un vif succès. Animée par Sébastien Burnos, adhérent du Club et DJ, chacun a pu profiter pleinement de ce grand rendez-vous.

Ouverture des inscriptions pour la saison prochaine

Les inscriptions/réinscriptions pour l'année prochaine débiteront dès le lundi 2 mai 2016. Afin de garantir une place en cours et pour faire face au nombre grandissant de licenciés, demandez votre bulletin d'adhésion au plus vite auprès des permanents du club.

Des résultats sportifs toujours au beau fixe

L'équipe 1 Dames remporte les Championnats Hiver Régionaux. Après leur montée de division l'an passé, les joueuses du SEP Tennis s'imposent pour la première fois dans ce Championnat. Félicitations à Mireille Briand, Sandrine Mazilu et Emma David.

L'équipe 2 Dames remporte toutes ses rencontres et termine première de sa poule. Elles évolueront en Honneur l'année prochaine (une division en dessous de l'équipe 1ère). Félicitations à Maadurie Balasubramaniam, Coraline Vo-Van, Sara M'Bengue et Sophie Dubosc.

Mireille Briand remporte les tournois +35 ans du Bourget et du CAT (Aulnay-sous-Bois). Elle remporte ses deux finales en deux sets et conserve ses titres acquis l'an passé.

Pour les championnats printemps/été, 3 équipes Dames et 2 équipes Messieurs seront engagées pour représenter le SEP Tennis. Venez nombreux les encourager !

Stages jeunes pendant les vacances scolaires :

Le club organise des stages pour les enfants à chaque vacances scolaires. Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur, Plusieurs formules possibles:

- 1h30 par jour : 70€ la semaine de 5 jours (50€ pour le club ados)
- A la demi-journée : de 9h à midi 105€
- Toute la journée de 9h à 17h (repas et sorties compris), la semaine au lundi au vendredi : 140€

Pour de plus amples renseignements
 Tél. : 01 48 48 83 31



Parcours du cœur

Comme chaque année, la Ville s'est associée à la Fédération Française de Cardiologie pour organiser le Parcours du Cœur afin de sensibiliser les Pavillonnais aux maladies cardiovasculaires. Des ateliers santé, diététique et sports étaient proposés pour les petits et pour les grands.



Centre de secours de Bondy : portes ouvertes

Le Centre de Secours de Bondy organise le **samedi 4 juin 2016** une journée portes-ouvertes de 10h à 17h. A cette occasion, les habitants sont invités à découvrir des démonstrations du savoir-faire (découpe de véhicule, sauvetage de personnes) des pompiers, à réaliser des parcours éducatifs pour les enfants ainsi qu'à monter à l'échelle, utiliser les lances incendies... Ces diverses activités et l'entrée seront gratuites. Les visiteurs pourront également se restaurer (stands boissons, frites, sandwiches, crêpes...) et acheter des souvenirs sur les pompiers de Paris.

Centre de secours - 8 avenue de Verdun - Bondy



Besoin d'une couverture santé à l'étranger ?

Avec le compte ameli, commandez en ligne votre carte européenne d'assurance maladie sans vous déplacer !

Vous partez bientôt dans un pays membre de l'Union européenne ou en Suisse ? N'oubliez pas d'emporter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) dans vos bagages.

Une carte européenne d'assurance maladie, à quoi ça sert ?

Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

Concrètement, en cas de problème médical, en fonction du pays de séjour, soit :

- vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux ;
- vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux pour être ensuite remboursé sur place, par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de villégiature.

Comment commander sa CEAM ?

Simple et rapide, vous pouvez commander votre carte sans bouger de chez vous. Pour cela, il vous suffit de vous connecter au site www.ameli.fr, rubrique « mon compte » :

- vous avez déjà votre compte : indiquez votre numéro de sécurité sociale et votre code d'accès sécurisé pour vous identifier puis commandez votre CEAM dans la rubrique « mes démarches » ;
- vous n'avez pas encore de compte ou vous avez oublié votre code personnel : cliquez sur le lien « je demande mon code provisoire ». Il vous sera envoyé par voie postale sous 10 jours.

À noter

Les cartes délivrées à compter du 1^{er} juillet 2014 sont valables 2 ans maximum. Chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Si votre départ est prévu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger sur votre compte ameli un certificat provisoire, valable 3 mois, qui pourra être utilisé dans les mêmes conditions qu'une CEAM.

Abonnez-vous au système d'alerte SMS de la Ville

Soucieuse d'améliorer sa communication vers les citoyens usagers, la Ville a mis en place un système d'alerte/d'information par SMS.

Le système "d'alerte SMS" est destiné à informer les personnes inscrites à ce service via l'envoi de SMS directement sur leur téléphone portable.

Il ne s'agit pas donc pas d'une newsletter qui serait publiée régulièrement mais bien d'informations courtes qui seront envoyées de manière ponctuelle :

- Alerte météo
- Infos ville : conseil municipal, travaux, réunions publiques
- Événements culturels, sportifs etc...



Comment s'inscrire ? Rendez-vous sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr, sur la page d'accueil dans la rubrique S'Informez cliquez sur SMS

Encore un an !

Le Président de la République n'avait comme expérience, que la gestion d'un département, la Corrèze, le plus endetté de France. Une majorité de Français lui avait fait confiance sur la foi de promesses démagogiques, qui bien sûr ne furent pas tenues. En arrivant, il augmenta massivement les impôts, seule méthode connue des socialistes.

Après la débâcle des municipales, plus de 150 villes importantes perdues, une idée géniale lui est venue : faire peser sur les communes les augmentations d'impôts en supprimant sur trois ans, 11,5 milliards de dotations. Mais oubliant que les collectivités territoriales financent 75% des Travaux Publics, dont les emplois sont non-délocalisables. Ce qui a et aura, pour longtemps, un impact très lourd sur le chômage.

Mais les échecs électoraux se succédant, Européennes, Départementales, Régionales, l'idée des transferts de

charges se développa : les rythmes scolaires, les routes nationales, les augmentations du RSA, l'obligation de réhabiliter des logements sociaux, etc.

Malheureusement le chômage augmente toujours et pourtant nous n'avons jamais été dans un contexte international aussi favorable :

- Prix du baril de pétrole divisé par 4, poste le plus important des importations.

- Hiver très doux, deux fois moins d'importation de gaz.

- Baisse de l'Euro, permettant de doper nos exportations.

Aucune réforme de fond n'est engagée réellement, que des effets d'annonce. Devant ce désastre, le Président se dit « prenons des idées de droite et siphonnons leurs propositions et leurs électeurs ». La réforme du Code du travail débute bien mais, devant les jeunes et son aile gauche c'est la reculade totale. Tout comme sur la dé-

chéance de nationalité ou il avait pensé sortir comme le grand rassembleur de ce drame de novembre 2015, mais en réalité devant son incapacité à convaincre, c'est l'abandon en rase campagne d'une idée qui rassemblait pourtant 90% de la population.

Le premier secrétaire du parti J-C Cambadélis a eu l'outrecuidance de déclarer dans une interview télévisée : « *quand on arrivait au pouvoir on distribuait l'argent qu'il y avait dans les caisses, mais quand nous sommes arrivés les caisses étaient vides, il nous faut bien les remplir.* » Eh bien même pas, le Président, au plus bas dans les sondages, en cette dernière année, dépense sans vergogne, il donne aux fonctionnaires 2,5 milliards, aux jeunes un RSA de 5 milliards par an, pour amadouer les électeurs et tenter de se maintenir au pouvoir, mais pour faire quoi ?

La Majorité municipale.

Budget primitif 2016 : un vrai tournant pour notre ville

Le contexte national.

Le gouvernement a décidé un plan d'économies de 50 milliards sur 3 ans pour diminuer la dette et les déficits publics, accrus de 500 milliards pendant le quinquennat Sarkozy. Les collectivités locales sont associées au redressement des comptes publics. Elles voient leurs dotations baisser de 11 milliards.

La ville voit sa Dotation Globale de Fonctionnement baisser de 575 178 euros. En 2015, cette baisse avait été moins importante que celle annoncée par la majorité: -604 482€ au lieu de -717 000€.

Le gouvernement a toutefois prévu des compensations qui couvriront la baisse des recettes de fonctionnement. Exemple : l'élargissement du Fonds de Compensation de la TVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie. La commune ne contribuera plus au Fonds de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales (615 014 euros en 2015).

La ville a bénéficié de l'action de l'Etat et du Département. Exemple concret : la totale mutation du quartier nord ! Ses aménagements ont été amplement financés par l'Etat à travers l'ANRU et le Conseil Départemental de gauche qui a construit le collègue A. France et la passerelle. Par ailleurs la Région concourra à l'extension de l'école J. Macé à hauteur de 497 633 euros.

Aux Pavillons-sous-Bois :

Les produits de la fiscalité des ménages augmenteront de 1,3% par la revalorisation de 1% au niveau de l'inflation des bases des taxes locales, votées par les députés et les sénateurs et par l'accroissement de la population. Le maire et sa majorité ont décidé une augmentation de 4% des impôts locaux, conjuguée à un emprunt de 635 000 euros. Nous savons aussi qu'a été décidé d'augmenter encore plus qu'habituellement, de 3%, les tarifs des services aux usagers (cantine, garderies...). Nous avons toujours voté contre ces augmentations inéquitables

qui pénalisent les familles. La répartition de l'effort est injuste entre les Pavillonnais et certains d'entre eux sont donc doublement imposés depuis plusieurs années.

Il est inexact de justifier les difficultés financières de notre commune par la seule baisse des dotations de l'Etat. C'est essentiellement le résultat de choix bien discutables : politique d'urbanisme qui contraint à construire des écoles, achat de propriétés, remboursement des emprunts sur une courte durée. Le financement des équipements devrait s'échelonner sur plusieurs budgets et concerner plusieurs générations qui en bénéficient. Nous aurions des marges de manœuvre pour développer les équipements qui manquent à notre ville, particulièrement dans le domaine sportif.

S.Calisir, B.Deny, J-F Chleq, conseillers municipaux socialistes.

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

Mariages

FÉVRIER 2016

- Ricardo FERREIRA MARQUES GONÇALVES CORREIA et Yara GARCIA FERNANDES
- Milan FILIPOVIC et Natasa JEVDJENIJEVIC
- Mohsen KHORCHID et Noria KRAOUDA
- Dominique TOUATI et Laurence DEMAY
- Sabri MEHDI et Djamil BENYOUCEF

Naissances

AOÛT 2015

- Côme PUTEAUX né le 31 août 2015

JANVIER 2016

- Daniela MOSLAT née le 5 janvier 2016
- Mélina BARREIRO née le 20 janvier 2016
- Ariel NISENBAUM né le 21 janvier 2016
- India CANTIE née le 22 janvier 2016

FÉVRIER 2016

- Aïssém ILONDO né le 13 février 2016
- Thomas MALPEL MARTINS DIAS né le 18 février 2016
- Mathis FERNANDES né le 19 février 2016

Permanences Santé

Police ☎ 17 **Pompiers** ☎ 18 **SAMU** ☎ 15

SANTÉ – SÉCURITÉ - URGENCES

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21H

Avril 2016			
Dimanche 17	Pharmacie Thevenin	1, rue de la Dhuy - Coubron	01 43 30 45 74
Dimanche 24	Pharmacie Tong Nguye	253, allée de Montfermeil - Clichy-sous-Bois	01 43 32 73 92
Mai 2016			
Dimanche 1 ^{er}	Pharmacie Tourabaly	195 bis, allée de Montfermeil - Clichy-sous-Bois	01 43 02 94 94
Jeudi 5	Pharmacie Uzan	51, rue Aristide-Briand - Gagny	01 43 81 40 65
Dimanche 8	Pharmacie des Sept Iles	186, avenue Jean-Jaurès - Montfermeil	01 43 30 47 18
Dimanche 15	Pharmacie de la Gare	7, boulevard de la République - Livry-Gargan	01 43 81 02 31
Lundi 16	Pharmacie Vo	1, avenue Emile-Cossonneau - Gagny	01 43 09 17 32
Dimanche 22	Pharmacie du Marché	12, avenue des Lys - Montfermeil	01 43 30 42 62
Dimanche 29	Pharmacie Zaoui	150, rue Jean-Jaurès - Coubron	01 43 30 48 61
Juin 2016			
Dimanche 5	Pharmacie Victor Hugo	33, avenue Victor-Hugo - Les Pavillons-sous-Bois	01 48 48 19 06
Dimanche 12	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79

■ URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier-Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous de 9 h à 21 h, 7j/7 - 135 avenue Vauban - Livry-Gargan
Tél. : 01 45 09 73 00

■ URGENCES MÉDICALES DE NUIT :

- En l'absence de médecin, contacter le Commissariat de Police de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

■ PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H :

Tél. : 01 48 36 28 87

■ AMBULANCES

Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

■ COMMISSARIAT DE POLICE DE BONDY :

Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

■ POLICE MUNICIPALE :

Maison des services publics Claude Erignac
allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 37

Portable : 06 03 21 20 39

■ ASTREINTE MUNICIPALE :

Tél. : 01 48 48 20 94

■ GENDARMERIE :

Tél. : 01 48 96 30 30

**SOCIETE PRS
LIVRY GARGAN
Tél. 01 43 32 45 54**

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes.

Peinture,
Revêtements Muraux,
Revêtements Sols,
Plomberie,
Electricité,
Menuiserie,
Maçonnerie,
Nettoyage.

Nous réalisons des études et créons des adaptations de logements et salles de bains pour **Personne à Mobilité Réduite**.
Nos équipes sont formées afin de répondre à vos demandes.

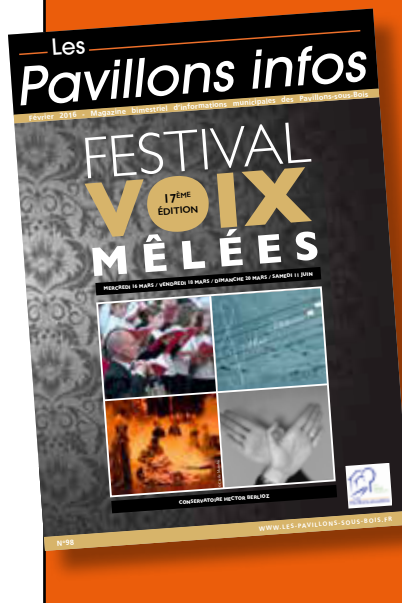
N'hésitez pas à nous contacter



**POUR VOS PUBLICITÉS
DANS LES PUBLICATIONS
MUNICIPALES**

**CONTACTEZ LE SERVICE RÉGIE
PUBLICITAIRE DE LA VILLE :**

01 48 02 75 60



**MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !**

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI ? MONOPRIX .fr

Dimanche 22 mai 2016

de 10h à 16h Parvis de l'Hôtel de ville



3^{ème} Marché aux fleurs



Fleuristes, pépiniéristes, oisellerie, conseils, animations